

# Rapport d'activité

## 2010

09

08

07

06

05

04

03

**statec**  
LUXEMBOURG

10

---

09

---

08

---

07

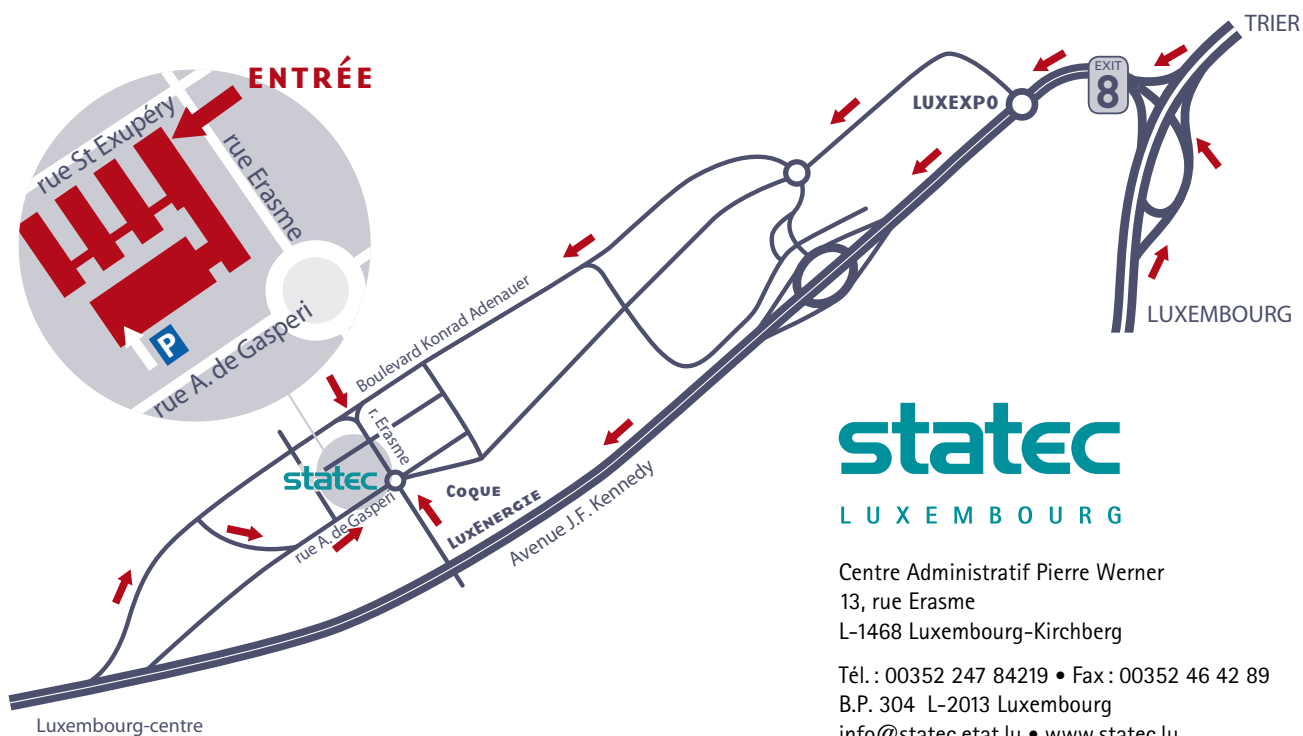
---

06

---

05

---



**statec**

L U X E M B O U R G

Centre Administratif Pierre Werner  
13, rue Erasme  
L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Tél. : 00352 247 84219 • Fax : 00352 46 42 89  
B.P. 304 L-2013 Luxembourg  
info@statec.etat.lu • www.statec.lu



# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>FAITS SAILLANTS 2010</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>EDITO</b>	<b>5</b>
<b>3.</b>	<b>LES MISSIONS DU STATEC</b>	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>ORGANIGRAMME DU STATEC</b>	<b>7</b>
<b>5.</b>	<b>SERVICES GENERAUX</b>	<b>9</b>
	Diffusion et communication	9
	Informatique	12
	Budget et personnel	14
	Centrale des bilans	15
<b>6.</b>	<b>STATISTIQUES SOCIALES</b>	<b>17</b>
	Conditions de vie	17
	Marché du travail et éducation	19
	Population et logement	21
	Prix	23
<b>7.</b>	<b>STATISTIQUES D'ENTREPRISES</b>	<b>27</b>
	Commerce Extérieur	27
	Investissements directs étrangers	28
	Statistiques structurelles d'entreprises	29
	Indicateurs conjoncturels	30
	Répertoire des entreprises	30
<b>8.</b>	<b>STATISTIQUES MACRO-ECONOMIQUES</b>	<b>33</b>
	Comptes nationaux	33
	Comptes sectoriels	34
	Balance des paiements	34
<b>9.</b>	<b>ETUDES, PRÉVISIONS ET RECHERCHE</b>	<b>36</b>
	Conjoncture, prévisions et modélisation	36
	Etudes et recherche	37
<b>10.</b>	<b>COOPÉRATION STATISTIQUE INTERNATIONALE</b>	<b>39</b>
	Evolutions institutionnelles et stratégiques des partenaires de la coopération du STATEC	39
	Global project, rapport Stiglitz et Omd : trois volets d'une même problématique	40
	Les travaux de coopération bilatérale	40

# FAITS SAILLANTS 2010

<b>Février</b>	Les Journées de l'Economie	Forum économique transfrontalier, avec la participation du STATEC, qui a accueilli plus de 350 personnes dans le centre de conférences de la Chambre de Commerce.
<b>Mars</b>	PIBien-être	Conférence-débat "Vers d'autres mesures de la richesse et du bien-être". Cette conférence a lancée officiellement le projet PIBien-être au Luxembourg.
<b>Avril</b>	Spring Meeting of Young Economists 2010 (SMYE)	Participation de M. Serge Allegrezza à la table ronde "Coping with the financial and economic crisis: Responses in Luxembourg and in Europe as compared to US reactions".
<b>Mai</b>	Productivité et compétitivité du Luxembourg : Une comparaison par pays et par branches	Présentation du rapport, réalisée pour le compte de l'Observatoire de la Compétitivité dans le cadre de la convention de recherche commune liant le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le STATEC et le Centre de Recherche Public Henri Tudor dans le cadre du Projet Luxklems (version luxembourgeoise du projet européen EUKLEMS). Il analyse l'évolution des indicateurs clés de la productivité de l'économie luxembourgeoise sur la période 1995-2008.
	PIBien-être	Premier atelier de travail portant sur les modes de calcul du PIB et les limites de ce dernier pour mesurer le progrès sociétal. Les réflexions ont également portées sur les modifications à envisager au niveau du système de comptabilité nationale pour tenir compte d'un "PIBien-être".
<b>Juillet</b>	Recensement de la population 2011	La campagne d'information sur le recensement général de la population 2011 a été lancée par le STATEC à l'occasion d'une conférence de presse le 12 juillet 2010. Germaine Thill, responsable des statistiques de la population et du logement, a informé sur le déroulement du recensement.
	Conférence internationale "Wealth and middle classes"	Le professeur Paul Krugman, Prix Nobel d'Economie, a participé, avec le directeur du STATEC, à cette conférence internationale qui se tenait à l'Université de Luxembourg.
<b>Septembre</b>	Conference on Medium Term Economic Assessment (CMTEA): "The aftermath of the financial crisis"	En 2010, cette conférence annuelle a été organisée par le STATEC.
<b>Octobre</b>	Rapport Travail et cohésion sociale 2010	Le sixième rapport a été présenté à la presse en présence de Monsieur Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration.
	Projections socio-économiques 2010 - 2060	Le STATEC a présenté à la presse les nouvelles projections socio-économiques au Luxembourg de 2010 à 2060.
	Journée Mondiale de la Statistique 20/10/2010	Lors de la Journée mondiale de la statistique, le Statec s'est présenté avec un stand d'information au Centre-ville, coin Grand-rue / rue des Capucins. Des experts couvrant les différents domaines statistiques ont distribué des brochures et ont fourni des réponses aux questions du public.
<b>Novembre</b>	Recensement de la population 2011	La campagne de sensibilisation pour le recensement de la population du 1 <sup>er</sup> février 2011 a été lancée lors d'une conférence de presse.
	Le Statec à la Foire de l'Etudiant	Avec ses quelque 200 exposants venus de 17 pays différents, la Foire de l'étudiant est l'événement incontournable du Luxembourg et de la Grande Région en matière d'information sur les études supérieures à l'étranger. Le Statec y participe traditionnellement pour informer sur les profils de ses recrutements.
	Le Statec à la Foire du Livre à Walferdange	Le Statec a présenté ses publications à la plus grande foire aux livres du Grand-Duché du Luxembourg.
<b>Décembre</b>	En route vers Lisbonne : Luxembourg 2020	4 <sup>e</sup> colloque luxembourgeois sur l'économie de la connaissance dans une perspective européenne, coorganisé par le STATEC.



10

09

08

07

06

05

# EDITO

## MAITRISER LE DELUGE DE L'INFORMATION STATISTIQUE



On ne rappelle pas assez souvent que les statistiques publiques sont un bien commun guidant la prise de décision, qu'elle relève de la "res publica" ou d'un conseil d'administration. On oublie souvent que les données, en elles-mêmes, ne peuvent pas, en l'état, être utilisées pour prendre des décisions, par exemple en matière de politique budgétaire ou environnementale. Encore faut-il que cette information soit traitée, transformée, modélisée et analysée. Elle doit se muer en **information, puis en connaissance, finalement en compétence**, permettant aux acteurs concernés d'actionner des instruments à des fins prédéterminées. C'est le slogan du STATEC : "savoir pour agir". La statistique publique doit donc contribuer à mettre en place une chaîne de production et de transformation des données statistiques accessibles gratuitement sur le "Portail des statistiques".

Alors que le STATEC n'a toujours pas réussi, avec les moyens qui lui sont alloués, à produire toutes les données requises par la réglementation communautaire, il fait face à une profusion de données diverses qui ne sont guère analysées, utilisées et cela malgré l'ouverture des bases de données à la communauté de recherche.

**Ce déluge d'informations** nuit à l'accessibilité des données puisqu'il devient de plus en plus difficile d'extraire les informations utiles du flot de données collectées par des procédés onéreux. Les utilisateurs sont souvent démunis devant cette profusion d'informations, car pour saisir et interpréter un ensemble complexe de nombres, il faut une certaine maîtrise statistique, une culture économique qui fait souvent défaut chez le citoyen moyen, mais aussi, hélas, chez les médias. Les sondages de 2010 que commande le STATEC dans le cadre de son plan qualité montrent que 30% des personnes interrogées ne connaissaient pas les taux de croissance de 2008 et 2009, années de ralentissement, voire de récession. Seulement 10 à 30% des personnes ont pu donner une évaluation correcte de l'effet de la crise.

**Le projet de loi** actuellement en discussion à la Chambre des Députés structure le système statistique national autour du STATEC, promu coordonnateur. L'indépendance professionnelle et scientifique, encore inconnue dans le petit monde administratif luxembourgeois, doit être renforcée par la volonté du législateur. C'est ce qu'exige le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce n'est qu'en se livrant directement à une intense activité de modélisation, de recherche et d'analyse que l'on peut extraire des données statistiques une information utile pour la compréhension et l'action en matière économique, sociale et environnementale.

**La coopération au développement** est une activité encore assez jeune au STATEC, longtemps négligée par faute de moyens. L'aide d'un conseil expérimenté dans le domaine a permis de participer, modestement, à une série de projets de formation en Afrique, notamment.

Comme l'avait souhaité le Gouvernement, le STATEC a aussi participé au projet "**PIBienêtre**", qui a pour ambition de créer un système d'indicateurs complétant le PIB comme étalon de mesure du bien-être. A la suite du rapport STIGLITZ-SEN-FITOUSSI, le Conseil Economique et Social et le Conseil Supérieur du Développement Durable ont été chargés de concevoir un système d'indicateurs du bien-être tel qu'il est perçu par la population.

Le STATEC a été sollicité lors des réunions du comité de coordination **tripartite** au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 afin d'éclairer quantitativement la situation conjoncturelle et la compétitivité du pays. Toutes les contributions du STATEC à ce sujet ont été publiées sur son site Internet.

Un projet majeur vient de combler une lacune dans les comptes de la nation : les **comptes financiers**. Les travaux autour de ce projet gigantesque ont commencé il y a trois années. C'est la première fois que les flux de l'économie réelle sont reflétés par leur contrepartie financière. Les sources différentes, souvent peu défrichées par le passé dans un cadre cohérent, ont révélé de fortes asymétries et incohérences. L'établissement des comptes financiers marque une étape importante pour la comptabilité nationale du pays, même si le chantier restera encore ouvert pour quelques années avant que tous les problèmes méthodologiques ne soient résolus de manière satisfaisante.

Les **règlements statistiques communautaires** sont une "plaie" pour les statisticiens. En effet, contrairement aux directives, les règlements communautaires ne font pas l'objet d'une transposition en droit national via une loi préparée par le Gouvernement, avisée par les chambres professionnelles et le Conseil d'Etat, discutée au parlement et commentée dans les médias. Les règlements statistiques, nombreux et touffus, réputés techniques, sont d'application immédiate. Cette manière de procéder met les statisticiens dans une posture inconfortable : c'est à eux qu'il revient, souvent dans l'indifférence et l'ignorance des autorités nationales, d'aller requérir des moyens humains et budgétaires pour réaliser les travaux exigés par le Conseil Ecofin.

Les restrictions budgétaires décidées par le Gouvernement, pour justifiées qu'elles soient, le retard pris dans la réforme du STATEC, freinent le développement d'un appareil statistique moderne et performant. Les hommes politiques devraient se rappeler de la maxime : "Good statistics are cheaper than bad policies".

Le Directeur  
Serge Allegrezza

# LES MISSIONS DU STATEC

Institut national de statistiques du Grand-Duché de Luxembourg, le STATEC a pour mission :

1. de constituer un système d'information statistique, notamment sur la structure et l'activité du pays :
  - en procédant, au moyen de recensements, enquêtes et exploitation de fichiers administratifs, à l'observation statistique notamment des phénomènes démographiques, économiques et sociaux ;
  - en centralisant les renseignements statistiques dont les organismes publics ou privés peuvent disposer en raison de leurs fonctions ;
  - en coordonnant les méthodes, les définitions et les nomenclatures statistiques.
2. d'établir ou de collaborer à l'établissement des comptes et des bilans économiques et sociaux ;
3. d'étudier les mouvements conjoncturels ainsi que les changements structurels de l'économie ;
4. d'élaborer des prévisions économiques, globales ou sectorielles, à court ou à moyen terme ;
5. de faire des études et analyses générales ou spéciales des phénomènes démographiques, économiques et sociaux et d'en publier les résultats ;
6. de diffuser des données statistiques et les résultats de ses études.

Sa mission implique aussi la coordination du système statistique luxembourgeois, la recherche, la collaboration avec les services statistiques étrangers et les organismes internationaux et l'intégration dans le système statistique européen. Cette collaboration inclut le partenariat scientifique avec les centres de recherches économiques et sociales, luxembourgeois et étrangers.

L'information offerte vise à répondre aux préoccupations et besoins d'un public large et varié : chefs d'entreprise, responsables politiques, chercheurs, enseignants, étudiants...

En tant que service public, le STATEC met à la disposition des citoyens, des entreprises et des administrations les fruits de ses travaux.

Des produits standards et "sur mesure" sont diffusés à l'aide de moyens de communication classiques et modernes.

Une gamme de publications différenciée tient compte de ces divers types de besoins.

[www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)



Sur [www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu), vous accédez aux principales informations statistiques concernant le Grand-Duché et au catalogue en ligne des publications, régulièrement mis à jour. À côté d'une multitude de **données** consultables gratuitement à l'écran, les **publications** peuvent être téléchargées en format PDF ou commandées en version imprimée par messagerie électronique.

Pour vous tenir informé, vous pouvez vous abonner à la "**Newsletter**" du portail ou profiter des flux **RSS** pour vous faire envoyer les liens sur les dernières parutions (publications, communiqués, tableaux statistiques), en choisissant un ou plusieurs domaines statistiques précis ou en vous abonnant aux notifications de toutes les thématiques. Une rubrique spéciale vous permet d'accéder aux informations optimisées pour téléphones mobiles.

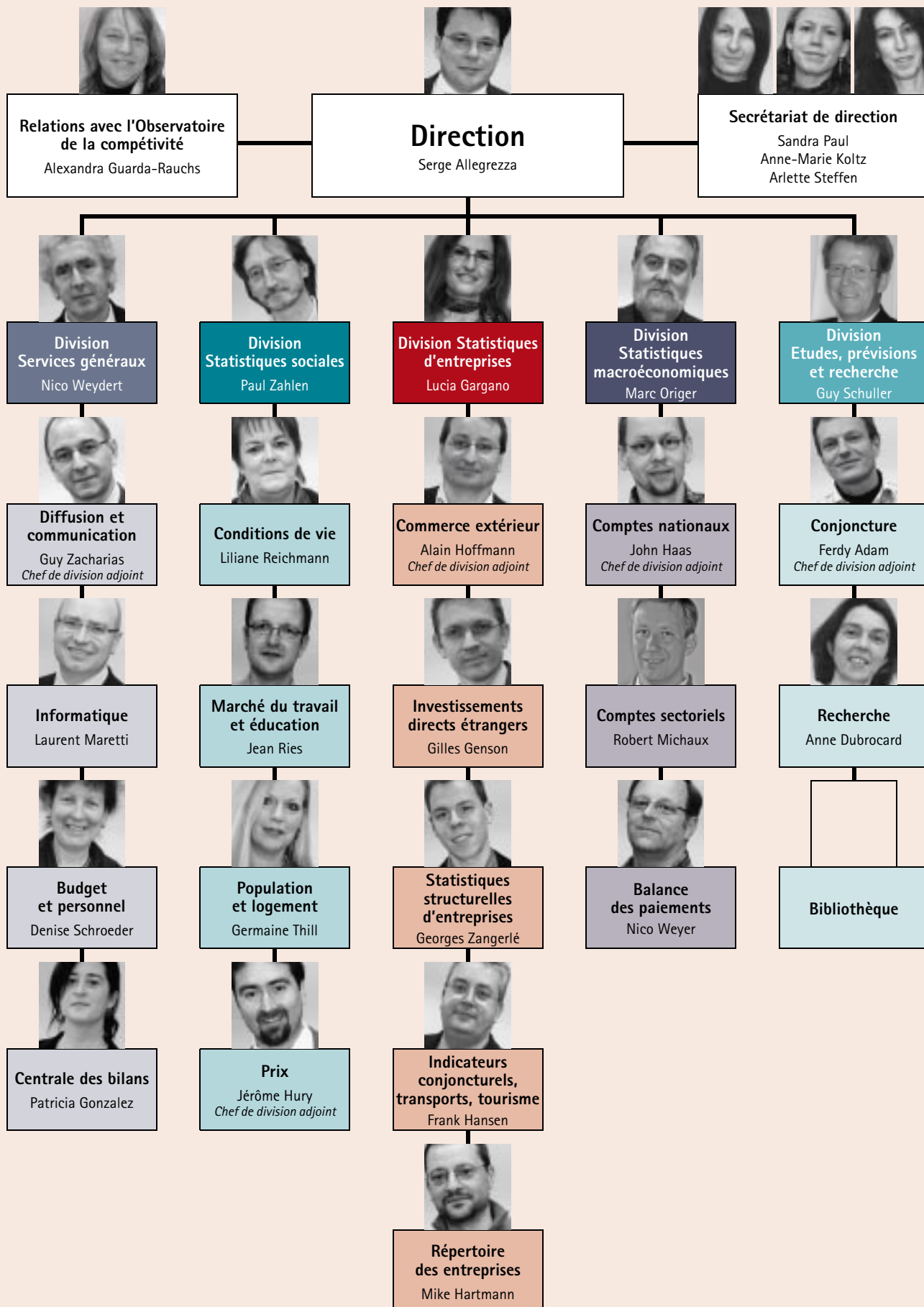
Un **glossaire** vous permet de consulter les définitions des termes statistiques utilisés.

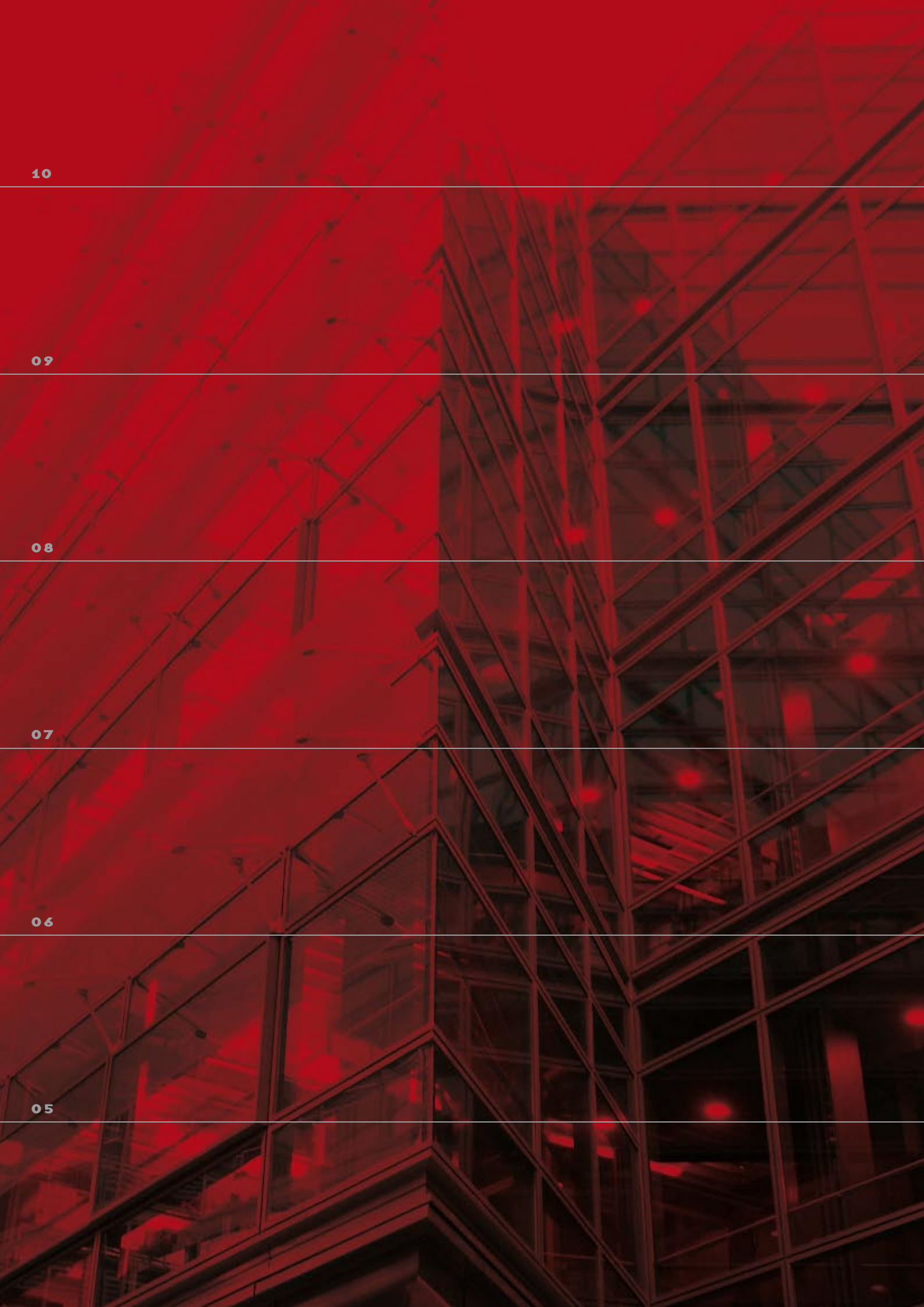
Le site intègre également des informations à l'intention des déclarants (description et calendrier des **enquêtes**, modes d'emploi, questionnaires...), un espace réservé à la **presse**, un espace pour les enseignants et **élèves**, ainsi que des liens et adresses utiles.

Le **calendrier** de diffusion et l'**agenda** vous préviennent des dates de publication d'indicateurs importants et des événements (conférences, séminaires) à venir.

En vous connectant sur [www.statec.lu](http://www.statec.lu) (rubrique intégrée dans le portail), vous accédez aux informations concernant l'organisation et le fonctionnement du Statec: statut, missions et objectifs, organigramme, produits et services...

# ORGANIGRAMME DU STATEC





10

09

08

07

06

05

# SERVICES GENERAUX

## DIFFUSION ET COMMUNICATION

La diffusion sous forme de papier reste importante, même si elle est en baisse continue. En 2010, le Statec a sorti 63 publications, sans compter les 144 indicateurs rapides. De plus en plus, les publications sont diffusées et téléchargées gratuitement par Internet à travers le Portail des statistiques. Aujourd'hui, tous les ouvrages publiés sont aussi disponibles en format PDF.

### 1. Publications papier

L'annuaire statistique rencontre toujours un grand intérêt. Il reprend une grande partie des tableaux du Portail des statistiques. En raison d'une forte demande de données récentes, les données statistiques par commune y ont été intégrées dans un chapitre spécial.

A côté des 8 numéros du Bulletin du STATEC, deux cahiers économiques ont été publiés en 2010 (n°110 Luxgem : modèle d'équilibre général calculable pour le Luxembourg et n°111 - Rapport travail et cohésion sociale).

Dans la série "Economie et statistiques", 14 numéros ont été publiés. Cette série contient des études succinctes du type "working paper" sur toutes les disciplines de la science économique au sens large, au niveau micro ou macro-économique. Ils peuvent être téléchargés du Portail des statistiques et sont imprimés et reliés sur demande. Citons comme exemples : La seconde génération de l'immigration sur le marché du travail ; Un indice des prix hédonique des appartements ; Les modulations du mécanisme d'indexation automatique des salaires ; Conventions collectives et salaires.

Le Luxembourg en chiffres en trois versions linguistiques (français, allemand, anglais) reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 30 000 exemplaires auquel il faut ajouter 4 700 exemplaires réalisés pour le Board of Economic Development.

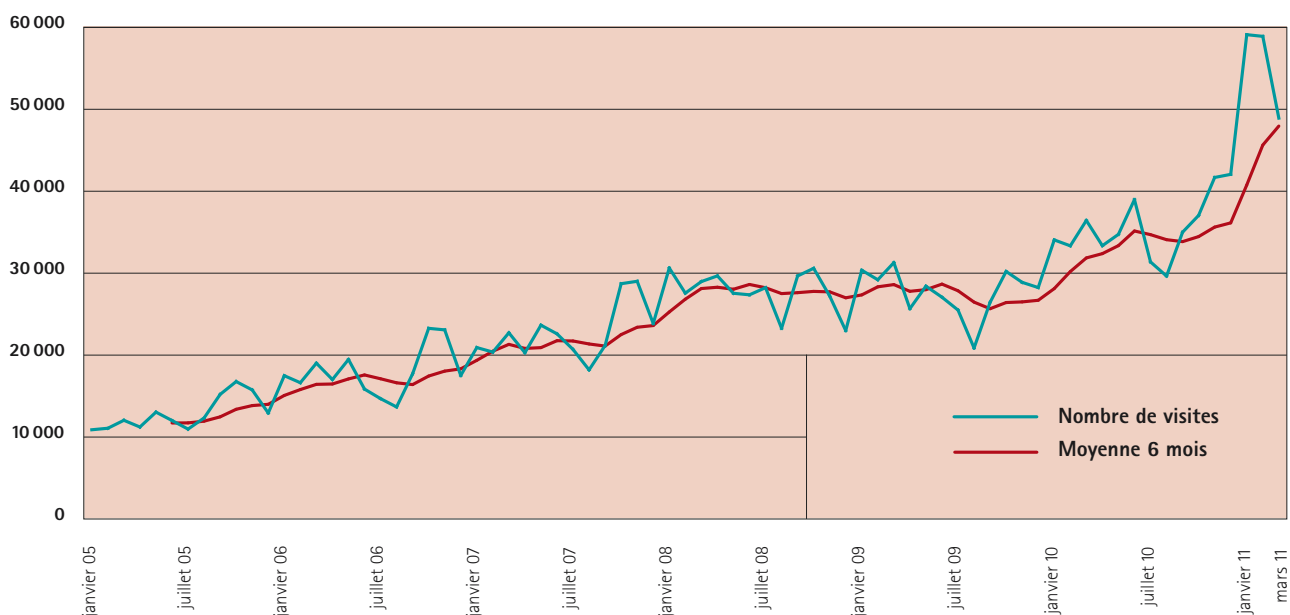
Dans la nouvelle série à quatre pages REGARDS, 19 numéros ont paru dont par exemple ...sur la pratique du commerce électronique par les particuliers ; ...sur le chômage par commune ; ...sur la relation entre richesse matérielle et bien-être au Luxembourg ; ...sur l'inflation selon les catégories de ménages ou encore ...sur la perception de la crise, pour n'en citer que quelques-uns. Cette série a e.a. comme objectif d'informer les ménages et les entreprises participant aux enquêtes du STATEC sur les principaux résultats obtenus.

L'édition 2008 du Kaléidoscope a été relancée avec l'édition d'un CD-ROM contenant en plus les éditions 2010, en français et en anglais, de la note de conjoncture et du Luxembourg en chiffres. Ce CD-ROM a été inséré dans l'ouvrage qui sera vendu sans supplément de prix. Les éditions LePhare, qui ont édité l'ouvrage en collaboration avec le STATEC, ont pris en charge la nouvelle campagne publicitaire pour promouvoir l'ouvrage.

### 2. Internet

Le site de présentation du STATEC a été intégré dans la rubrique "Acteurs" de la nouvelle version du Portail statistique. L'adresse [www.statec.lu](http://www.statec.lu) est préservée et pointe directement vers cette rubrique.

### VISITES DU PORTAIL DES STATISTIQUES



L'idée derrière ce réaménagement était de rassembler, sous un seul portail, tous les acteurs du système statistique luxembourgeois et de faciliter la maintenance du site.

Le Portail des statistiques permet aux utilisateurs de trouver rapidement les statistiques dont ils ont besoin. La nouvelle version du Portail statistique, mise en ligne fin 2010, a été très bien accueillie par les utilisateurs. La structure de navigation a été améliorée et simplifiée et l'accessibilité est maintenant conforme au niveau de priorité AA. La version anglaise est en préparation et verra le jour au courant de 2011.

En 2010, le nombre de consultations a rebondi pour approcher une moyenne mensuelle de 35 000 visites (28 000 en 2009). Les pages suivantes ont été les plus consultées (nombre de consultations sur un an entre parenthèses) :

1. Calendrier de diffusion (41000)
2. Indicateurs rapides, collection (23000)
3. Note de conjoncture (17300)
4. Répertoire des entreprises vol.1, systématique, PDF (14500)
5. Répertoire des entreprises vol.2, systématique, PDF (11400)
6. Luxembourg en chiffres, version française (9500)
7. Annuaire statistique, PDF (9400)
8. Communiqué de presse sur l'indice des prix à la consommation du mois de juin (3400)
9. Luxembourg in Figures, version anglaise (3000)
10. Principales entreprises, PDF (2900)

On peut noter en outre, que les flux RSS sont largement utilisés.

L'espace presse compte actuellement 196 journalistes inscrits (augmentation de 20 par rapport à 2009).

### 3. Grande Région

Le Portail statistique de la Grande Région, géré par le Statec, est mis à jour constamment. Depuis septembre 2009, l'hébergement et la maintenance, précédemment assurés par l'office statistique de la Sarre, sont pris en charge par le service informatique du STATEC.

Les travaux de la première phase du projet Interreg IVA "Recherche et analyse de nouveaux indicateurs harmonisés pour la Grande Région : une approche thématique", ont permis de publier une étude sur la participation des résidents de la Grande Région à une formation continue.



La publication sur ce sujet est sortie en mars 2010 dans la série éditoriale des offices statistiques de la Grande Région.

L'étude de la deuxième phase (2010-2011) porte sur les indicateurs de développement durable. Une première publication (tableau de bord commenté avec une trentaine d'indicateurs en série chronologique) sortira en juin 2011.

Une nouvelle édition de la brochure "statistiques en bref" est parue à l'occasion du Sommet de la Grande Région le 24 janvier 2011 à Völklingen (Sarre).

Le STATEC participe aux travaux préparatoires de la nouvelle édition de l'atlas transfrontalier édité par la direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais.

Actuellement, le groupe de travail "statistiques" collabore avec le groupe de travail "Système d'Information Géographique" pour alimenter le nouveau portail cartographique de la Grande Région.

## PUBLICATIONS

Le service de diffusion du STATEC met à la disposition du public toute une gamme de produits et de services afin de garantir une propagation maximale des informations. Des produits standards et "sur mesure" sont diffusés à l'aide de moyens de diffusion variés.

Le catalogue des publications, qui est diffusé gratuitement, classe les ouvrages selon un critère fonctionnel en séries :

- Statistiques historiques.
- Annuaire statistique (compendium statistique sur le Luxembourg).
- Le Luxembourg en chiffres (en 3 langues : FR, DE et EN).
- Note de conjoncture (3 fois par an).
- Conjoncture flash (mensuel, en 2 langues : FR et EN).
- Répertoire des entreprises.
- Indicateurs rapides (mensuel, trimestriel ou semestriel selon la série).
- Regards...(premiers résultats commentés des enquêtes).
- Bulletin (études et résultats d'enquêtes dans des domaines spécifiques).
- Économie et Statistiques (les working papers du STATEC).
- Cahiers économiques (études détaillées sur des thèmes économiques ou d'intérêt général).
- Démographie.
- Statistiques transfrontalières (Grande Région).
- L'économie luxembourgeoise. Un kaléidoscope.
- Divers.

Tous ces ouvrages sont disponibles aussi en version PDF téléchargeables gratuitement sur le site internet [www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu).



L'année 2010 a été marquée par le lancement du projet du Recensement de la Population, ainsi que par l'introduction de nouvelles technologies concernant la collecte électronique d'information. En ce qui concerne notre infrastructure informatique, il a été procédé au remplacement de nos serveurs Novell par des machines Windows.

## 1. Développement d'applications

### 1.1 RECENSEMENT DE LA POPULATION RP2011

La nouveauté du RP2011 est la possibilité offerte aux ménages de répondre par Internet. Le développement du formulaire électronique, basé sur des fichiers PDF interactifs, a été réalisé en collaboration avec le CTIE qui a assuré toute la partie technique. L'infrastructure utilisée repose sur le Guichet Unique et nécessite une authentification LuxTrust. Le CTIE enverra les informations collectées au Statec durant le mois de février 2011. Le STATEC a développé une application permettant la visualisation, la correction éventuelle et la codification des données ; cette application permettra une plus grande automatisation des traitements.

Pour traiter les formulaires papier, il faut prévoir une saisie manuelle. A cet effet, un appel d'offre pour l'encodage de ces formulaires sur support informatique a été rédigé.

### 1.2 EUROSTAT CENSUS HUB – TRANSMISSION DE DONNÉES AU FORMAT SDMX

En collaboration avec le personnel informatique d'Eurostat, l'infrastructure du Census Hub a été déployée sur notre réseau. Cette plateforme, testée avec succès, nous permettra de diffuser les données du RP2011 via des Web Services utilisant la technologie SDMX.

### 1.3 SYSTÈME INTÉGRÉ DE COLLECTE D'INFORMATION VIA INTERNET ET QUESTIONNAIRES ÉLECTRONIQUES

Le projet de collecte d'information via des questionnaires électroniques a progressé. Différentes solutions ont été envisagées, évaluées et mises en place durant l'année.

- IDEP.Web : pour la collecte des informations Intrastat et Balance des paiements, nous avons fait adapter le logiciel IDEP.Web, initialement développé pour le Danemark. Le produit a été soumis à un audit de sécurité (réalisé par une société spécialisée) qui n'a révélé aucune faille de sécurité.
- Les questionnaires électroniques STATEC : la solution proposée par le CTIE reposait sur l'utilisation du Guichet Unique (voir le projet RP2011). Il s'est avéré que ce système ne répond pas encore à nos besoins en ce qui concerne la mise en place de formulaires nécessitant du pré-remplissage. Après étude, nous avons retenu une solution commerciale. Celle-ci permet de réaliser des enquêtes sur Internet et prend en charge les rappels et les relances adressés aux non-répondants.

### 1.4 TOURISME

L'application de gestion des fiches d'hébergement a été complètement redéveloppée afin de pouvoir y intégrer automatiquement les données provenant des fiches d'hébergement électroniques. Dans le cadre de ce développement, une standardisation des codes "Commune" a été élaborée en prenant comme base les informations provenant de l'Administration du Cadastre et de la Topographie ; cela nous permet d'obtenir des informations plus précises et harmonisées. De la même manière, nous en avons profité pour effectuer une normalisation des identifiants d'établissements en rapport.

### 1.5 EURO GROUP REGISTER (EGR)

Le projet EGR vise à la création d'une base de données reprenant les groupes d'entreprises. Cette base de données est liée au Répertoire des Entreprises et peut être considérée comme une extension de celle-ci. Le projet s'est articulé suivant plusieurs phases :

- création d'un modèle de données permettant d'accueillir des données historiques.
- développement d'une application pour la gestion des groupes et unités légales de l'EGR.
- développement de processus d'alimentation automatique de la base de données.



## 1.6 COMMERCE EXTÉRIEUR (INTRASTAT – EXTRASTAT)

Les programmes SAS ont été adaptés, car la Douane est dorénavant l'unique fournisseur de données Extrastat. Depuis le début du mois de décembre, un nouveau système Intrastat, totalement intégré, est en production. Ce système se compose :

- d'une nouvelle base de données de collecte.
- d'une nouvelle base de données d'analyse.
- d'un flux système d'alimentation automatique.
- d'un outil utilisateur pour l'interrogation et la correction de données.

A cette occasion, des modifications dans les programmes de calcul ont été effectuées portant notamment sur : l'estimation des variables manquantes, l'estimation des retards et l'ajout de nouvelles nomenclatures.

## 1.7 ENERGIE

Une nouvelle infrastructure composée d'une base de données relationnelle, d'un cube OLAP, et de modules d'alimentation a été mise en place. Les utilisateurs interagissent avec cette infrastructure via un portail intranet basé sur la technologie des "services Web". Ce portail permet de transférer les fichiers, de les supprimer si nécessaire et enfin de charger les données. De plus, un générateur de rapports a été mis à la disposition des utilisateurs.

## 1.8 ACCESS TO FINANCE

Pour l'enquête "Accès au financement bancaire", un programme Blaise a été développé pour la saisie des questionnaires.

# 2. Infrastructure

## 2.1 MIGRATION D'UNE ARCHITECTURE NOVELL VERS WINDOWS

Le remplacement de nos serveurs de fichiers et d'impression Novell par des systèmes Windows a été effectué. Cette opération s'est déroulée en trois phases :

- la migration du système d'authentification des utilisateurs.
- la migration du système d'impression.
- la migration de l'ensemble des fichiers partagés sur les disques réseau avec la re-crédation des droits.

Cette migration a nécessité un long travail préparatoire. Le basculement s'est déroulé de façon transparente pour les utilisateurs et sans interruption de service. Quelques difficultés mineures ont très rapidement été corrigées, notamment en ce qui concerne la gestion des droits qui s'est avérée parfois plus restrictive que prévue.

## 2.2 MIGRATION DU SERVEUR DE BASES DE DONNÉES DÉCISIONNELLES

Afin de diminuer le coût de nos licences, notre serveur de bases de données décisionnelles a été migré d'un produit commercial vers une solution open source. Cette migration concerne les bases de données du Commerce Extérieur et de la Balance des Paiements. Grâce à cette nouvelle architecture, nous disposons d'un environnement plus souple et facilement adaptable à nos besoins. Du fait de la nature gratuite et open source du produit, il est aussi possible de l'installer sur des serveurs multiprocesseurs/multicœurs très performants sans induire des coûts de licences supplémentaires.

# 3. Sécurité et projets annexes

## 3.1 DRP (DISASTER RECOVERY PLAN) ET SITE DE SECOURS

Le projet concernant le site de secours a débuté, comme prévu, fin 2010. La capacité initialement prévue d'un rack a été augmentée vers deux racks afin de pouvoir accueillir tous les équipements réseau prévus.

## 3.2 RÉORGANISATION DE NOTRE SÉCURITÉ RÉSEAU

Une des recommandations de l'audit de sécurité de 2009 a conduit à la mise en œuvre d'un outil de monitoring permettant aux administrateurs d'être plus réactifs, de déceler et de prévenir à l'avance d'éventuelles pannes du réseau. Cet outil indique, en temps réel, si un serveur ou un élément du réseau est en anomalie, et permet ainsi de réagir plus promptement.

Une application a été développée permettant de répertorier l'ensemble des fichiers présents sur les disques réseau, de les comparer, de trouver les doublons et d'en avertir l'utilisateur (ceci dans le but d'économiser l'espace disque).



# BUDGET ET PERSONNEL

## 1. Budget des recettes et des dépenses

### 1.1 BUDGET DES RECETTES

#### Recettes des publications

Les recettes des publications du STATEC sont en baisse en raison de la politique de publication qui privilégie la diffusion gratuite via Internet.

Ventes de publications du STATEC par année budgétaire	
2005	29 320 €
2006	19 460 €
2007	17 286 €
2008	13 253 €
2009	13 393 €
2010	12 404 €

#### Recettes des subventions versées par la Commission européenne

Recettes comptabilisées Trésorerie par année budgétaire Situation décembre 2010	
2005	503 789 €
2006	466 372 €
2007	313 873 €
2008	381 174 €
2009 (prov.)	480 758 €
2010 (prov.)	332 041 €

### 1.2 BUDGET DES DÉPENSES

Budget des dépenses du STATEC		
	Budget annuel (en milliers €)	Augmentation en %
1970	553,6	
1980	1 500,6	171.06
1990	2 970,1	97.93
2000	6 693,2	125.35
<hr/>		
2005	11 165,6	66.82
<hr/>		
Année 2010 (y c. préparation RP 2011)	16 557,0	48.29
Année 2011 (y c. exécution RP 2011)	17 968,0	8.52

## 2. Personnel

Effectif en place et à recruter (situation 31 décembre 2010)			
Statut - carrière	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	81	30	51
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	70	41	29
Effectif auxiliaire et externe	25	11	14
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>82</b>	<b>94</b>

L'effectif auxiliaire externe est largement affecté à des études particulières. Le but est d'amplifier la recherche économique du STATEC en collaboration avec le GIE (Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance), le CRP-Henri Tudor et l'Observatoire de la compétitivité.

## 3. Gestion du personnel et du STATEC

Le STATEC soutient une culture administrative mettant l'accent sur la personnalité, la compétence, l'engagement et la critique constructive. Le STATEC entend développer la communication, le dialogue et l'écoute dans un climat de respect mutuel. Le STATEC s'engage à accroître le savoir, le savoir-faire et le savoir-être en conciliant la performance et le bien-être au travail. Le STATEC favorise l'émergence des idées innovatrices, l'autonomie, la responsabilité individuelle et le travail en équipe.

# CENTRALE DES BILANS

## 1. Evolution du cadre légal – CNC

Au cours de l'année 2010 le STATEC a participé aux travaux des différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC). Le Statec a activement contribué aux travaux du groupe de travail 2 (GT 2) ayant retravaillé le règlement grand-ducal du 10 juin 2009 déterminant la teneur, la présentation et la numérotation d'un Plan comptable normalisé (PCN) afin de tenir compte de remarques de corrections et d'amélioration issues de professionnels de la comptabilité. Le GT2 proposera une série de modifications à incorporer à un règlement grand-ducal "révisé" portant sur le PCN afin de parfaire à des imperfections dans le règlement grand-ducal initial.

Le Statec s'est ensuite penché sur la question des modalités de dépôt des comptes annuels, notamment en préparant des formulaires standardisés pour la collecte du bilan, du compte de profits et pertes, de l'annexe et du rapport de gestion. Ces formulaires ont été présentés à la Commission des normes comptables fin 2009 et le GT2 a été mandaté afin d'émettre un avis relatif aux formulaires (en application de l'article 75 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises). Ces travaux ont été clôturés et les recommandations ont été discutées au sein d'un Comité de pilotage.

## 2. Evolution de l'infrastructure informatique

Le Comité de pilotage regroupant le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE), le Ministère de la Justice, le Registre de commerce et des sociétés (RCSL) et le STATEC a démarré la préparation du dépôt électronique des comptes annuels début 2010. L'infrastructure électronique pour la collecte des comptes annuels est hébergée auprès du CTIE. Cette plateforme sera basée sur le standard XML resp. XBRL pour les entreprises disposant de connecteurs informatiques appropriés. Les entreprises qui ne disposent pas de tels connecteurs permettant de communiquer avec le serveur du CTIE pourront saisir leurs données comptables en ligne à l'aide de formulaires PDF.

Le calendrier des travaux est tel que les comptes annuels débutant après le 31 décembre 2010 pourront être déposés de manière structurée et électronique, ceci signifie que la collecte électronique des comptes annuels se fera à partir de 2012.

## 3. Situation en fin d'année

Le règlement-grand-ducal relatif au PCN précise que les entreprises doivent recourir au PCN à partir du 1er exercice débutant après le 31 décembre 2010. Il faudra donc être prêt à pouvoir collecter électroniquement les données comptables à partir de 2011/2012. Un règlement grand-ducal d'exécution relatif aux modalités de dépôt devra être préparé le plus rapidement possible, étant donné que ce règlement grand-ducal devra être soumis pour avis à la CNC et au Conseil d'Etat.

La loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises prévoit encore un autre règlement grand-ducal d'exécution concernant l'accès des données par les administrations qui devra être rédigé et mis sur le parcours législatif. Il serait opportun de préparer rapidement le terrain afin d'assurer que dès qu'il y aura des données disponibles électroniquement, les administrations concernées puissent les consulter.





10

09

08

07

06

05

# STATISTIQUES SOCIALES

## CONDITIONS DE VIE

---

### Enquête permanente sur le budget des ménages

Les volets sur les dépenses, le logement, l'équipement et les revenus du ménage de l'enquête sur les Budgets des Ménages donnent une image globale du niveau de vie des consommateurs résidents, indispensable à la compréhension du développement économique de notre pays. L'enquête permet d'établir des modèles de dépenses selon la composition et la situation financière du ménage qui constituent une information précieuse pour le développement des politiques sociales du pays. Les informations sur les dépenses des ménages permettent de mettre à jour l'indice des prix à la consommation qui est l'instrument de mesure de l'inflation utilisé dans le cadre de l'indexation des salaires.

Les principaux résultats de la vague d'enquête 2006 - 2008, centrés sur 2007 ont été publiés sur le portail des statistiques. L'engagement d'agents temporaires et la rationalisation des programmes existants a permis d'accélérer la saisie des dossiers EBM de manière à ce que les résultats de la vague d'enquête 2007 - 2009, centrés sur 2008 ont pu être finalisés au cours du dernier trimestre 2010.

Dans le cadre de la centralisation d'activités existantes dans la nouvelle unité "conditions de vie" créée début 2010, l'entièreté des documents relatifs à cette enquête ont été réécrits afin de faciliter le travail des enquêteurs sur le terrain et de mieux informer les ménages susceptibles de participer à cette enquête exigeant un effort non négligeable de ces derniers. La création d'un dépliant répondant les questions les plus couramment posées en constitue un exemple. Les questionnaires ont été révisés pour tenir compte des nouvelles habitudes de consommation, ainsi que des nouvelles recommandations d'EUROSTAT (introduction de la NACE Rev2, ISCO08, etc.).

### Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

En 2010, un accent particulier a été mis sur l'exploitation et sur la valorisation des données de cette enquête, dont la collecte sur le terrain est menée par le CEPS/INSTEAD sous la responsabilité du STATEC, qui constitue la principale source en matière de revenus et de condition de vie des ménages au Luxembourg. En effet, à côté des résultats de la vague 2009 publiés dans le rapport annuel sur le travail et cohésion sociale, les questions de la dynamique de la pauvreté et du coût du logement ont été abordées plus particulièrement dans la série "Regards" du Statec. Une nouvelle rubrique a également été créée sur le portail des statistiques avec des indicateurs de niveau de vie, de pauvreté et d'inégalité directement obtenus à partir de l'enquête EU-SILC.

### Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

Conformément au calendrier prescrit dans le règlement (CE) 960/2008, les résultats de l'enquête 2009, ont été transmis à Eurostat et publiés sur le portail des statistiques. L'exploitation de l'enquête a donné lieu à la publication d'un rapport dans la série des Bulletins et à une analyse de la pratique du commerce électronique par les particuliers publiée dans la série des Regards du STATEC.

### Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

Les résultats de l'enquête 2009 ont été publiés en langue allemande dans le bulletin N° 4/2010 du STATEC. Le comportement touristique des résidents et les voyages d'affaires effectués par ces derniers ont été traités dans les Regards N° 5/2010 et N° 11/2010 du STATEC.

### Statistiques sur les accidents de la circulation routière

A partir de 2010, les statistiques officielles sur les accidents sont issues exclusivement de la base de données du STATEC constituée à partir des procès-verbaux rédigés par les agents des forces de l'ordre et exploités par le STATEC. Ces statistiques ont donné lieu à la publication du Regards N° 14/2010 sur les accidents de la route.

### Statistiques sur les crimes et délits

Depuis 2010, le Statec est impliqué, avec la Police Grand-Ducale, dans les discussions au niveau d'Eurostat sur la future enquête victimisation (EU SAFETY SURVEY - EU SASU), dont le lancement est prévu pour 2013. Deux réunions se sont déroulées en 2010 afin de discuter des aspects techniques du futur instrument (plan d'échantillonnage, mode de collecte des données, liste et formulation des questions...). Un projet de règlement européen pour l'enquête victimisation a été soumis lors de la réunion des Directeurs de Statistiques Sociales (DSS) en septembre dernier. L'examen de ce règlement a aussi figuré sur l'agenda de la réunion de l'European Statistical System Committee (ESSC).

L'enquête victimisation au Luxembourg se déroulera vraisemblablement par téléphone au cours du premier semestre 2013. Des informations détaillées sur les expériences de victimisation des ménages et des individus seront collectées, ainsi que des informations sur le sentiment de sécurité et la perception de la sanction, et aussi sur les mesures préventives prises par les ménages et les individus afin d'assurer leur sécurité.

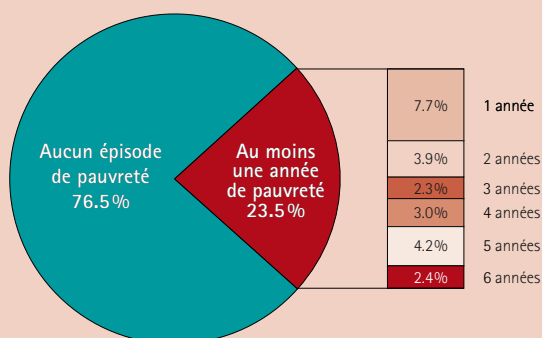
L'apport des enquêtes victimisation est double : d'abord elles fournissent au niveau européen des statistiques comparables sur les crimes et délits. Elles permettent aussi de mesurer l'importance des crimes et délits qui ne sont pas comptabilisés par les statistiques de la Police (car n'étant pas suivis d'un procès-verbal). Elles permettent donc de mesurer l'ampleur réelle du phénomène de victimisation, et ainsi de mieux orienter l'action de la Police et de la Justice. Un accord de collaboration entre le Statec et l'Université de Luxembourg est en cours de préparation afin d'exploiter au mieux les futures micro-données de l'enquête et rédiger une publication sur le sujet.

### Distribution de la population selon le nombre d'années de pauvreté entre 2003 et 2008

(Extrait du Regards sur la dynamique de la pauvreté, n°12/2010)

Entre 2003 et 2008, 23.5% des individus, soit près d'un individu sur quatre, ont connu au moins une année de pauvreté. Plus précisément, 7.7% des individus n'ont connu qu'une seule année de pauvreté, qui peut s'apparenter à de la pauvreté transitoire. Ce sont par ailleurs 6.6% des individus qui ont connu 5 ou 6 années de pauvreté, qui peuvent s'apparenter à de la pauvreté persistante.

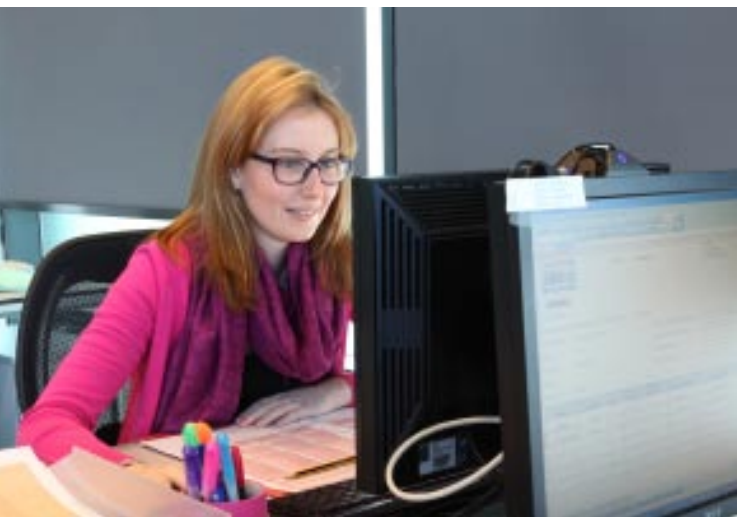
Enfin, la pauvreté récurrente, que l'on peut définir comme 2, 3 ou 4 années de pauvreté sur 6, a concerné 9.2% des individus entre 2003 et 2008.



### PUBLICATIONS 2010

L'unité SOC1 a rédigé/contribué aux publications suivantes :

- Cahier économique N°111 Rapport travail et cohésion sociale 2010.
- N°12/2010 – Regards sur la dynamique de la pauvreté.
- N°15/2010 – Regards sur le coût du logement.
- N°/2010 – Regards sur l'inflation par catégorie de ménage.
- N°1/2010 – Regards sur la pratique du commerce électronique par les particuliers 1/2010.
- Bulletin N°1/2010 – TIC dans les ménages et chez les particuliers en 2009.
- Bulletin N°4/2010 – Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Großherzogtums Luxemburg 2009.
- N°5/2010 – Regards sur le comportement touristique des résidents.
- N°11/2010 – Regards sur les voyages d'affaires.
- N°14/2010 – Regards sur les accidents de la route.



## Enquête sur les forces de travail

L'enquête sur les forces de travail (EFT) relative à l'année 2009 a été bouclée et la vague relative à l'année 2010 a été lancée. Les données trimestrielles et annuelles ont été transmises dans les délais fixés par le règlement (CE) n°577/98. En outre, les rapports qualité trimestriels et annuels ont été établis et transmis à Eurostat.

Depuis le 1er janvier 2009, la collecte des données est réalisée par une autre société. Ces travaux ont été réalisés conformément à nos attentes et la collaboration s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante.

Entre 2007 et 2009, une Task Force mise en place par Eurostat s'est penchée sur l'amélioration de la qualité dans l'EFT. Les recommandations de ce groupe ont été présentées en décembre 2009. Suite à cela, Eurostat a invité les états membres de se positionner par rapport aux différentes recommandations et d'établir des plans d'action. Un tel plan d'action a été établi pour le Luxembourg.

A partir de l'année 2009, il y a eu une rupture de série au niveau des variables renseignant le niveau d'éducation des personnes. Les causes de cette rupture ne sont pas connues avec certitude, mais peuvent être liées aux changements intervenus en 2009, à savoir l'arrivée d'un nouveau sous-traitant réalisant l'enquête sur le terrain et l'introduction d'une nouvelle méthode d'échantillonnage, le "Random Digit Dialing".

## Enquête quadriennale sur le niveau et la structure du coût de la main-d'œuvre 2008

L'enquête a été finalisée dans le courant du premier semestre 2010. Malgré quelques problèmes techniques au niveau de l'encodage, les données ont pu être transmises le 28 juin 2010, tout en respectant le délai imposé par le règlement (CE) n° 530/1999. Un rapport qualité a été établi et transmis à Eurostat le 1er décembre 2010. Le délai imparti a été respecté. Les résultats de l'enquête ont été présentés lors d'un séminaire économique et ont été publiés dans la série des bulletins du STATEC.

## Indice trimestriel du coût de la main-d'œuvre

L'indice du coût de la main d'œuvre ("Labour Cost Index") a été produit et transmis dans les délais imposés par le règlement 450/2003. Un rapport qualité a été transmis pour le 31 août 2010, en respectant le délai imparti.

## Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants ("Job Vacancy Statistics") ont été produites trimestriellement conformément aux dispositions du règlement (CE) n°453/2008. Les données ont été transmises dans les délais. Les programmes informatiques ont été adaptés afin d'implémenter la nomenclature NACE rev2 et afin de tenir compte de la taille des établissements.

## Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre

L'unité a produit trois statistiques demandées par Eurostat dans le cadre d'un "gentlemen's agreement". Il s'agit des données annuelles sur le coût de la main-d'œuvre, des gains annuels moyens bruts et de l'écart salarial hommes/femmes non-ajusté. Ces trois indicateurs concernent l'année 2009.

## Indicateur rapide série L – emploi salarié

L'indicateur rapide a été produit et diffusé quatre fois dans le courant de l'année 2010.

## Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2009 ont été produites et diffusées en juin 2010.

## Enquête sur l'éducation des adultes et enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises

L'enquête sur l'éducation des adultes (Adult Education Survey, AES) et l'enquête sur la formation professionnelle continue en entreprises (Continuing and Vocational Training Survey, CVTS) auraient dû être préparées en 2010 afin de pouvoir les lancer en 2011, conformément aux règlements. Or, les crédits budgétaires nécessaires et demandés pour la réalisation de ces enquêtes n'ont pas été inscrits au budget de l'Etat. En conséquence, ces travaux ont été suspendus.

## Statistiques sur les systèmes d'éducation

L'unité SOC2 a eu des entrevues avec des représentants du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de la collecte de données dite "UOE" sur les systèmes d'enseignement. Cette collecte de données devient obligatoire via un règlement européen, à partir de l'année de référence 2010 (collecte en novembre 2012).

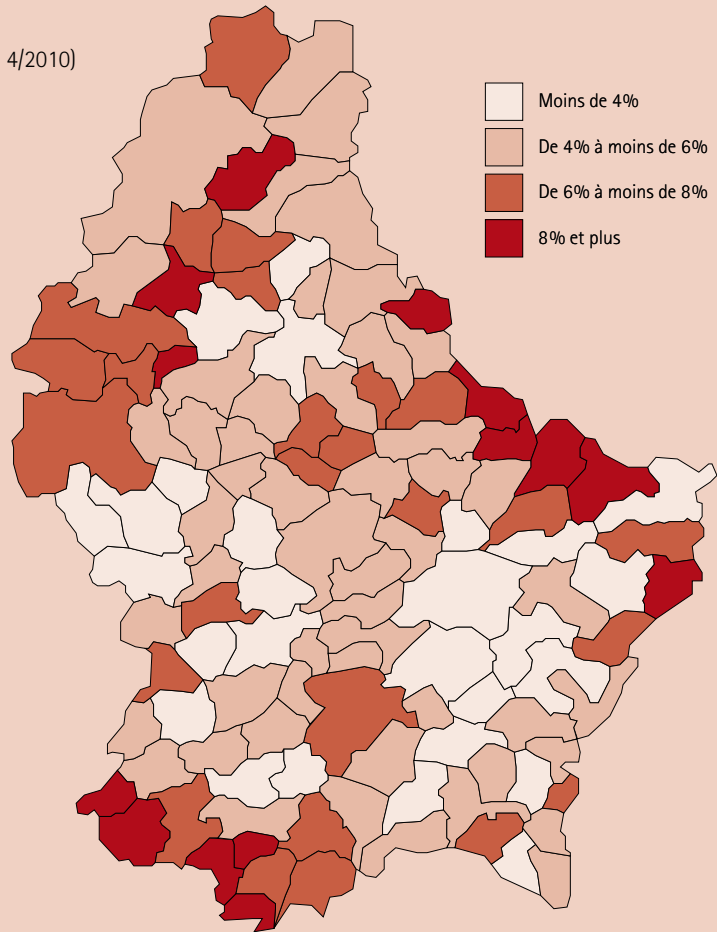
## Comité de l'emploi de la Commission européenne

Un collaborateur de l'unité a participé aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la Commission européenne.

### Le chômage par communes en 2009

(Extrait du Regards sur le chômage par communes, n° 4/2010)

L'analyse de la répartition géographique du taux de chômage de la population résidente du Grand-Duché au 31.12.2009 montre des différences régionales importantes. Les cantons actuellement les plus touchés sont ceux d'Esch-sur-Alzette, d'Echternach, de Wiltz et de Vianden, alors que ceux de Rédange, Capellen, Grevenmacher, Mersch et Remich se retrouvent largement en-dessous de la moyenne nationale. Fin 2009, alors que la crise économique fait monter le taux national au-dessus des 6%, le taux de chômage dépasse même les 10% dans les communes d'Esch-sur-Alzette, de Differdange, d'Echternach et de Vianden. Par contre, les 10 communes au taux le plus faible se situent autour de 3%. Les quatre communes aux taux d'ouvriers les plus élevés (Esch-sur-Alzette, Differdange, Wiltz, Vianden) figurent aussi parmi celles qui ont les taux de chômage les plus élevés.



### PUBLICATIONS 2010

L'unité SOC2 a rédigé/contribué aux publications suivantes (par ordre chronologique) :

- Regards 2/2010 – Regards sur les profils des demandeurs d'emploi et la crise économique.
- Statnews 6/2010 – Les femmes dans la société luxembourgeoise.
- Statnews 17/2010 – Grâce au travail féminin, le taux d'emploi passe à 70.2%.
- Regards 4/2010 – Regards sur le chômage par commune.
- Regards 13/2010 – Regards sur les transitions entre l'école et le premier emploi.
- Cahier économique 111 – Travail et cohésion sociale au Luxembourg, Rapport 2010.
- Statnews 54/2010 – Le coût de la main-d'œuvre au Luxembourg.
- Bulletin 7/2010 – Le coût de la main-d'œuvre en 2008.



# POPULATION ET LOGEMENT

## RP2011

Le recensement de 2011, dont la date de référence est fixée au 1er février 2011, sera réalisé de façon "traditionnelle", à l'aide de questionnaires distribués et collectés par des agents recenseurs travaillant sous la responsabilité des communes.

Toutefois, pour le recensement de 2011 le STATEC innove et donne aux ménages la possibilité de répondre par voie électronique. Le questionnaire électronique a été développé par le CTIE (Centre des Technologies de l'Information de l'Etat) en collaboration avec le STATEC. La faculté de répondre par voie électronique est réservée, pour des raisons de sécurité informatique, aux personnes disposant d'une signature électronique LuxTrust et enregistrées au Guichet Unique.

Les travaux de préparation pour le RP2011 se sont déroulés selon le calendrier prévu. Après consultation du Ministère du Logement, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures et du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, les questionnaires du recensement, qui sont disponibles en cinq langues (luxembourgeois, français, allemand, anglais et portugais), ont été finalisés et remis à l'imprimeur.

Ils ont également été soumis pour avis à la Commission nationale pour la protection des données (CNPD). Dans son avis du 18 juin 2010 la Commission a donné son assentiment. Le 24 septembre 2010, la Commission nationale pour la protection des données a également donné son assentiment concernant le projet de règlement grand-ducal prescrivant un recensement général de la population, des logements et des bâtiments du Grand-Duché au 1er février 2011. Ce règlement grand-ducal qui fixe les modalités du recensement a été signé par le Grand-Duc le 25 novembre 2010 et publié au Mémorial N° 213 du 1er décembre 2010. Un arrêté ministériel du 26 novembre fixe les indemnités pour les agents recenseurs et les agents communaux.

Le rôle des communes étant primordial pour la réussite du recensement et la qualité des résultats, une collaboration étroite avec les communes et le Syvicol est indispensable. Des séances de formations agents communaux devant encadrer les agents recenseurs ont été organisées dans les chefs lieux des cantons au courant du mois de décembre.

Afin de bien informer le public sur le recensement de la population à venir, le STATEC a lancé avec une conférence de presse en date du 8 novembre 2010, une vaste campagne de sensibilisation utilisant l'ensemble des supports de communication disponibles : radio, TV, cinéma, Internet, journaux et magazines. A cette conférence de presse étaient présents le président de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), le Directeur du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE) et le Secrétaire du SYVICOL.

Une solution a également été trouvée concernant les locaux pour le personnel temporaire et pour le stockage des documents d'enquête. Une surface de bureau et une surface de stockage, dans l'enceinte de la Chambre de Commerce, seront affectées temporairement à l'unité à partir du mois de décembre 2010. Le site Internet rp2011.lu (recensement électronique) a été développé.

## Etat civil

En ce qui concerne les statistiques démographiques les travaux courants ont pris un léger retard (+- 1 mois) par rapport au calendrier prévu. En effet, les questionnaires ont été modifiés en ce sens que des questions supplémentaires ont été ajoutées concernant le pays de naissance des personnes décédées sur le bulletin de décès, le pays de naissance et la nationalité des parents sur les bulletins de naissance et de mort-né ainsi que le pays de naissance des époux sur le bulletin de mariage.

Une étude approfondie sur la nuptialité et la divortialité au Luxembourg a été publiée au bulletin 2/2010.

## Statistiques sur la migration et la protection internationale

Les travaux entamés en 2008 et en 2009 en vue de l'amélioration de la qualité des données sur les migrations internationales se sont poursuivis. Les données que le STATEC doit fournir à Eurostat dans le cadre du règlement communautaire n°862/2007 ont été transmises pour la première fois le 26 janvier 2010.

La collaboration du STATEC au sein du REM-PCN (Réseau Européen des Migrations – Point de Contact National) a contribué à une amélioration des statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés, également demandés dans le cadre de ce règlement.

## Naturalisations et options

L'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise a mené à une véritable explosion du nombre de naturalisations, ce qui constitue une charge supplémentaire pour l'unité 'Population et logement'.

## Projections démographiques

Des nouvelles projections socio-démographiques ayant comme horizon l'année 2060, ont été publiées au bulletin n°5/2010 "Projections socio-économiques 2010-2060" du STATEC. Allant au-delà des seules projections démographiques, elles intègrent l'équilibre à long terme entre demande et offre de travail. Les résultats ont été présentés lors d'une conférence de presse le 26 octobre 2010.

## Bâtiments achevés

Le passage des compétences et des ressources de l'unité "Prix" vers l'unité "Population et logement." s'est fait sans problème.

Les résultats relatifs à l'année de référence 2008 de l'enquête sur les bâtiments achevés ont été publiés selon le calendrier prévu.

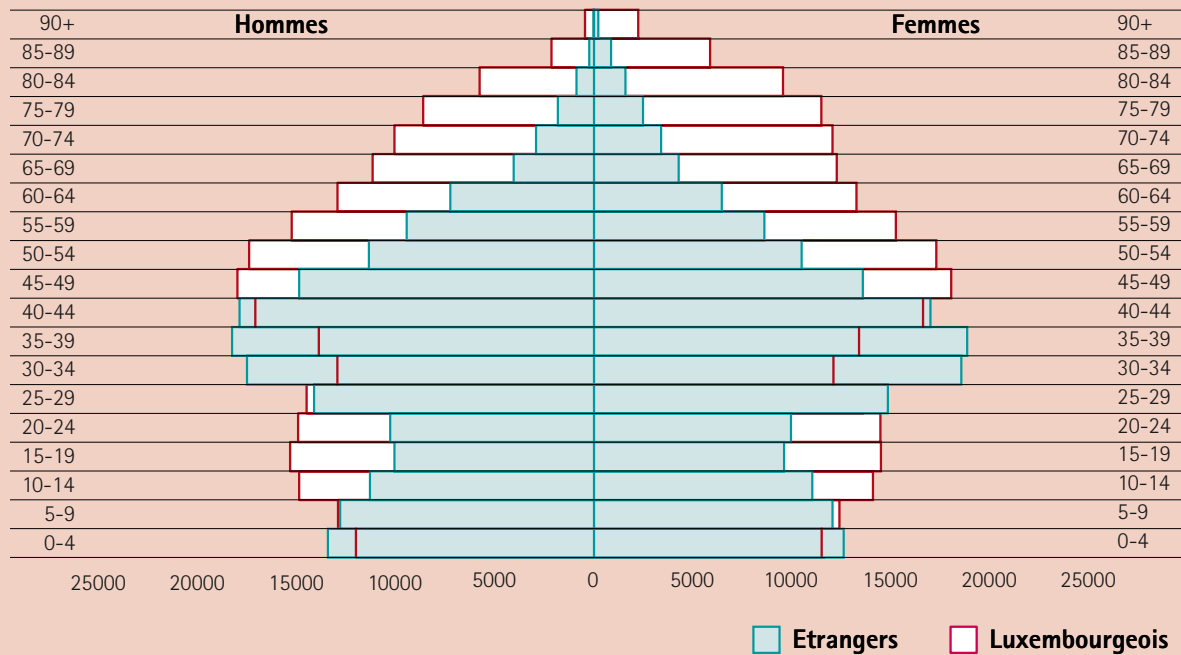
Les tableaux de l'enquête qui a pour objet de recenser tous les bâtiments dont la construction a été achevée au cours d'une même année, peuvent être téléchargés à partir du portail des statistiques.

## Pyramide des âges des Luxembourgeois et des étrangers au 1<sup>er</sup> janvier 2010

(Extrait du Regards sur la population par nationalités, n°6/2010)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010 l'âge moyen des résidents du Grand-Duché de Luxembourg est de 38.9 ans. Les hommes ont en moyenne 37.8 ans et chez les femmes l'âge moyen s'élève à 40.0 ans. Les femmes sont donc, en moyenne 2.2 ans plus âgées que les hommes.

En superposant les deux pyramides des âges des Luxembourgeois et des étrangers on constate qu'elles ont des allures très différentes. Il y a une surreprésentation des étrangers dans les groupes d'âges situés entre 25 et 44 ans, en d'autres mots, parmi la population en âge de travailler. Cette caractéristique a un impact sur l'assise de la pyramide, c'est-à-dire la composition de la population aux jeunes âges (0-9 ans). En effet, si l'immigration économique est composée largement de personnes en âge de travailler, celles-ci sont également très souvent en âge de procréer. La pyramide des âges des étrangers s'élargit en conséquence à la base.



## Projet : Registre des logements

Les données du RP2011 pourront, le cas échéant, être utilisées pour la création d'un futur registre des Immeubles et des Logements. Dans le cadre de l'Infrastructure Luxembourgeoise de Données Géographiques (ILDG), un groupe de travail "Données socio-économiques" se composant entre autres de membres de l'Administration du Cadastre et de la Topographie, du STATEC, de l'IGSS et du Ministère de l'Aménagement du Territoire, est en train d'étudier les possibilités de la mise à jour d'un tel registre.

## PUBLICATIONS

- le bulletin N°2/2010 – "Nuptialité et divortialité au Luxembourg (1994-2008)"
- le bulletin N°5/2010 – "Projections socio-économiques 2010-2060"
- le Regards N°3/2010 – "Regards sur l'évolution démographique"
- le Regards N°6/2010 "Regards sur la population par nationalités"

## Intégration des statistiques de prix au sein de l'unité et recherche de synergies dans le cadre de la réorganisation du STATEC

Dans le cadre du projet de réorganisation du STATEC, il a été convenu de regrouper l'ensemble des statistiques de prix au sein d'une unité de la division SOC. Ainsi, la statistique mensuelle des prix à la production des produits industriels (IPPI), la statistique trimestrielle des prix des services (SPPI) et la statistique mensuelle sur les prix à l'importation (basée sur les valeurs unitaires des produits informatiques importés en provenance de pays hors zone euro) sont passées dans l'unité SOC4 conformément au calendrier fixé. Les statistiques des "bâtiments achevés" et celle des "autorisations de bâtir" ont quitté l'unité SOC4.

## Indice des prix à la consommation et échelle mobile des salaires

### PRODUCTION RÉGULIÈRE DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

La production régulière de l'indice des prix à la consommation (IPCN et IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. La Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats. Les travaux d'actualisation du schéma de pondération qui se basent sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux se rapportant à l'année de référence 2008 ont été entrepris. Cette année en raison du contexte de dialogue social tendu, le CES a fait savoir qu'il n'y aurait exceptionnellement aucun avis de sa part sur le projet de règlement grand-ducal portant actualisation du schéma de pondération. Le STATEC a été représenté aux réunions internationales des statisticiens de prix.

### MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES PRODUITS SAISONNIERS DANS L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ

Le règlement (CE) N° 330/2009 de la Commission portant modalités d'application du règlement (CE) N° 2494/95 du Conseil en ce qui concerne les normes minimales pour le traitement des produits saisonniers dans les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) est entré en vigueur avec l'indice du mois de janvier 2011. Les rubriques concernées sont les suivantes : 01.1.6 (code COICOP) "Fruits", 01.1.7 "Légumes", 03.1.2 "Vêtements" et 03.2.1 "Chaussures". La nouvelle méthode de calcul a été intégrée dans le système de production régulier de l'IPCH/IPCN en adaptant en conséquence la collecte de données, la base de données et le logiciel de calcul des indices de prix.

### AMÉLIORATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Un groupe de travail interne (Sampling group) a été mis en place au cours de l'année. Ce groupe est chargé de réviser et de maintenir l'actualité des échantillons, ainsi que d'implémenter de nouvelles méthodes de collecte et de traitement des données, en se basant notamment sur les standards méthodologiques préconisés par Eurostat.

Les thèmes abordés ont concerné :

- les voitures d'occasion ;
- les jeux, jouets et passe-temps ;
- les jeux vidéo ;
- les DVD, CD, MP3 ;
- l'enseignement privé ;
- la restauration ;
- les assurances ;
- l'équipement informatique ;
- le hard discount.

Les efforts de documentation du processus de production de l'IPC ont été poursuivis.

## Tripartite et débats sur la compétitivité

Tout au long du premier semestre de l'année l'unité prix a été sollicitée pour fournir des simulations en relation avec les modifications réglementaires de l'échelle mobile des salaires. De nombreuses notes ont été préparées à l'attention du gouvernement. La créativité dans les propositions de mécanismes de modulation a été abondante sans toutefois déboucher à un accord entre les partenaires sociaux. Le STATEC a proposé quelque 80 scénarios de modulation différents dans son "Economie et statistiques" publié au mois d'août.

Les mécanismes alternatifs, évalués en termes de décalage des tranches indiciaires par rapport à un scénario de base, ont concerné :

- le changement de la composition du panier de référence ;
- la neutralisation de certaines hausses de prix ou de taxes ;
- la modification de la formule de lissage des séries ;
- l'introduction d'un décalage temporel entre l'échéance d'une tranche indiciaire et son application aux salaires ;
- l'introduction d'un délai minimum entre deux tranches.

## Prix à la consommation dans la Grande Région

Le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur dispose pour la période 2006 à 2009 de fichiers comprenant des prix relevés dans des grandes-surfaces au Luxembourg ainsi que dans les régions frontalières de France, de Belgique et d'Allemagne. Plus de 65 000 références par année ont été relevées dans plusieurs grandes surfaces de plusieurs pays.

L'unité SOC4 a dans le cadre d'une convention avec l'université Paul Verlaine de Metz accueilli une étudiante stagiaire pendant 3 mois qui a travaillé sur les données. L'objectif du projet était d'organiser l'information à disposition et de réaliser différentes analyses sur le comportement des prix au Luxembourg et dans la Grande Région.

## Conseil de la Consommation

En date du 29 février 2008, la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, la Fédération des Artisans et l'HORECA, soutenus par le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur ainsi que par le Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, ont signé une charte dénommée FAIR PRICE et portant le sous-titre "Eis Präisser si korrekt!". Les signataires de la Charte ont confié au Conseil de la Consommation, présidé par le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, le rôle de veiller au respect de l'application de la Charte. Cette mission c'est poursuivie au cours de l'année 2010.

L'unité SOC4 a continué, comme par le passé, à apporter son concours méthodologique à la Direction de la Réglementation des marchés et de la Consommation du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

## Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

En 2010, le STATEC a contribué aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international, tel que prévu par le Règlement (CE) No 1445/2007 du Parlement Européen et du Conseil du 11 décembre 2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion, en vigueur depuis le premier janvier 2008.

Deux vastes enquêtes de prix ont été réalisées sur le terrain, l'une sur les prix des biens de la maison et du jardin, et l'autre sur les prix du transport et de l'HORECA. En outre, les prix de la construction et des biens d'équipement ont aussi été collectés et suivis dans ce contexte.

Le STATEC a été représenté dans les groupes de travail internationaux (OCDE, Eurostat).

## Prix des logements et de la construction

### ETUDE PILOTE VISANT À L'ÉTABLISSEMENT D'UN INDICE DU COÛT DE LOGEMENT DES PROPRIÉTAIRES (OOH)

Une convention de subvention pour la période de 2010 à 2012 a été conclue avec Eurostat. Dans le cadre de cette convention, l'unité SOC4, appuyée par un consultant, a réalisé les travaux suivants :

### INDICE DES PRIX DES LOGEMENTS

Des améliorations méthodologiques ont été effectuées concernant les indices des prix des appartements, notamment en ce qui concerne le traitement de la TVA, la détection des valeurs extrêmes, les pondérations internes relatives aux sous-séries, ou encore la spécification des fonctions hédoniques. Un système de production a été mis en place permettant de produire les tableaux statistiques à partir des données brutes fournies par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Des procédures de contrôle de la qualité et de la cohérence ont été implémentées à différentes étapes du processus de production. Les résultats sont publiés trimestriellement dans la collection des indicateurs rapides (série C).

### AUTRES COÛTS LIÉS À L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT

Des développements ont été menés concernant la modélisation de l'évolution des frais d'enregistrement qui résultent d'une transaction immobilière. A ce sujet des données sur l'utilisation effective du crédit d'impôt ("Bëllegen Akt") ont été fournies par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. A l'aide de ces informations complémentaires de premières séries expérimentales ont pu être calculées.

### ASSURANCES LIÉES AU LOGEMENT

Les principales compagnies d'assurance ont été contactées dans le but d'instaurer une collecte régulière des montants des primes pour les assurances liées au logement couvrant notamment les risques d'incendie ainsi que pour les assurances de solde restant du qui couvrent le non-remboursement du prêt immobilier en cas de décès ou d'invalidité. Des premiers efforts ont été réalisés afin de déterminer une pondération relative à ces séries.

### PRODUCTION RÉGULIÈRE DE L'INDICE DES PRIX HÉDONIQUE DES APPARTEMENTS

L'indice hédonique des prix des appartements a été diffusé chaque trimestre dans la collection "Indicateurs rapide - Série C". Cette statistique est produite avec un trimestre de retard.

### PRODUCTION RÉGULIÈRE DE L'INDICE SEMESTRIEL DES PRIX DE LA CONSTRUCTION

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "Indicateurs rapides-Série A2" en janvier et en juillet 2010.

### RÉVISION DE L'INDICE DES PRIX DE LA CONSTRUCTION

L'ancienne pondération datant de l'année 2000, afin de continuer à garantir la représentativité de l'indice, les travaux de révision de la pondération se sont avérés nécessaires. L'adaptation du schéma de pondération de cet indice était un des objectifs opérationnels fixé par l'unité pour 2010, il a été atteint avec succès grâce à un consultant externe recruté pour le projet.

## Prix à la production

### INDICE DES PRIX À LA PRODUCTION DES PRODUITS INDUSTRIELS (IPPI)

La production mensuelle a été assurée avec succès. Les résultats ont été publiés dans la collection " Indicateurs rapides - Série A3" qui reprend les principaux résultats.

### INDICE DES PRIX DES SERVICES (SPPI)

Ce volet "prix" des statistiques à court terme a été transféré en cours d'année vers l'unité SOC4 suite à la réorganisation du STATEC. L'extension de l'échantillon pour le calcul du SPPI, entamée fin 2009, s'est poursuivie au début de 2010. Les dernières dérogations concernant la couverture de l'indice sont venues à échéance en août 2010.

### INDICE DES PRIX DES PRODUITS À L'IMPORTATION (IPMX)

Dans le cadre du règlement (EC) N° 1165/95 concernant la production d'un indice des prix à l'importation, le Luxembourg participe à un échantillon européen. Cette participation permet de ne produire qu'un seul indice des prix à l'importation portant sur la CPA 26.20.

## PUBLICATIONS 2010

L'unité SOC4 a participé aux publications et événements suivants :

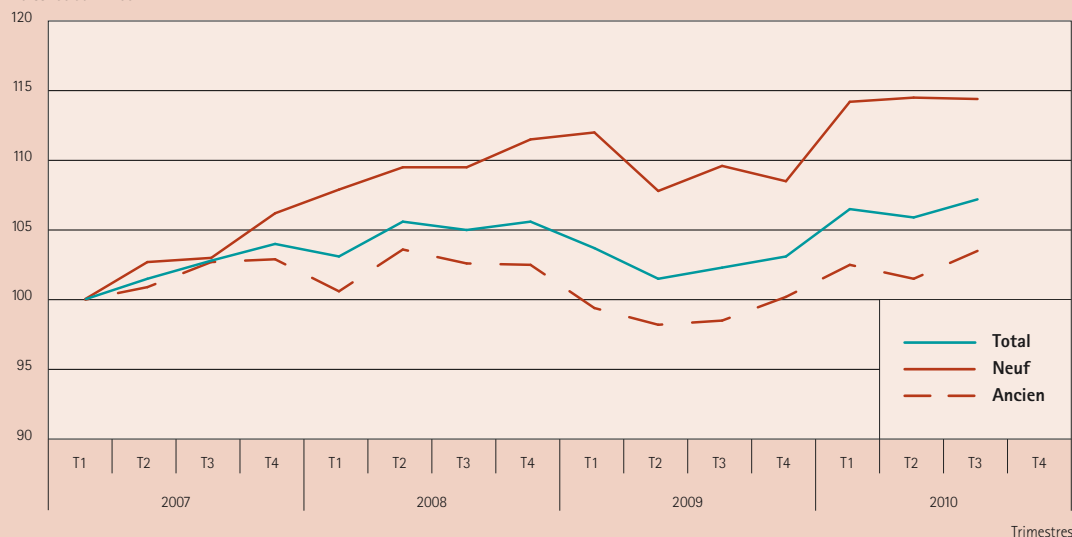
- Economie et statistiques N°43/2010 – Les modulations du mécanisme d'indexation automatique des salaires.
- Economie et statistiques N°44/2010 – Un indice des prix hédonique des appartements.
- Regards sur les prix des appartements (à paraître en décembre 2010).
- Note de conjoncture 2-2010 – (Impact observé de la tranche indiciaire sur le prix de certains services).
- Séminaires économiques : "Etude comparative sur les prix dans la Grande Région" et "Traitement des produits saisonniers dans l'indice des prix à la consommation".
- Présentation au Workshop OOH d'Eurostat à Lisbonne – "Development of price indices for insurance and registration fees at STATEC".
- Présentation au Workshop OOH d'Eurostat à Dublin "Combining hedonics and stratification".
- Bilan compétitive 2010 – "Le Tableau de Bord Compétitivité 2010".

### Indices de prix hédoniques des appartements pour le Luxembourg, 2008-2010

(Extrait du Regards sur les prix des appartements, n° 19/2010)

Bien que les prix moyens restent un indicateur pertinent dans l'évaluation de la valeur d'un appartement, l'utilisation de telles statistiques devient plus problématique lorsqu'il s'agit d'étudier les variations de prix dans le temps. En effet, une partie de cette variation peut s'expliquer par le fait que les transactions des deux périodes de comparaison portent sur des biens ayant des caractéristiques différentes. Par exemple, le "prix moyen" peut mécaniquement augmenter d'un trimestre à un autre si la proportion d'appartements vendus dans la région du centre augmente. Dans une telle situation une simple moyenne ne reflète plus un mouvement réel sur les prix mais traduit simplement un changement de la structure des transactions. Pour neutraliser ces effets liés à la composition de l'échantillon, il est recommandé de recourir à des indices de prix dits "hédoniques". Cette technique consiste à établir une relation statistique entre le prix d'un logement et les caractéristiques de ce logement, permettant ainsi de gommer tout effet de structure. En 2009, la crise économique a pesé sur les prix du marché, l'indice des prix hédonique des appartements a baissé de 2.1% par rapport à 2008. C'est au 2e trimestre 2009 que les prix les plus bas ont été atteints. Cependant les baisses de prix observées durant la crise ont été largement rattrapées depuis. Au 1er trimestre 2010, l'indice des prix des appartements se situe de nouveau 2.6% au-dessus de son niveau du 1er trimestre 2009. L'année 2010 s'est caractérisée par une relative stabilité, les prix n'ayant que très peu évolué depuis le début de l'année.

Indice 100 au 1T 2007





# STATISTIQUES D'ENTREPRISES

## COMMERCE EXTÉRIEUR

La plupart des nouveaux projets sur lesquels l'unité en question a travaillé durant l'année 2010 ont eu pour objet la consolidation de la qualité de l'information statistique produite ainsi la simplification de la procédure de collecte en matière d'Intrastat.

### Développement et mise en production de l'outil de collecte "on-line" IDEP.WEB

Le Statec a développé une application "on-line", dénommée "IDEP.WEB", qui permet aux entreprises de transmettre leurs informations statistiques relatives aux échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et aux échanges internationaux de services de manière sécurisée via la toile.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010 le projet est entré dans sa troisième et dernière phase. Pendant celle-ci, l'application a été soumise avec succès à des tests de sécurité et de stabilité. Les manuels, les guides et les aides online ont été rédigés dans quatre langues. En novembre 2010, l'application a passé avec succès son second test de sécurité. Elle migrera en février 2011 de son environnement de test vers celui de production.

### Modernisation du processus de production Intrastat/Extrastat

A côté de la refonte du système de collecte de données, le Statec a procédé aussi à la modernisation de son système de production des statistiques du commerce extérieur.

Désormais le nouvel environnement informatique comprend une nouvelle base de données, un outil d'analyse performant (Business Objects), une chaîne de traitement SAS renouvelée ainsi que des nouvelles applications Power Builder (registre Intrastat, validation Disk/Fax, encodage Intrastat, redressement Intrastat) et WinDef (redressement des ajustements).



### Révision des seuils détaillés

Pour le système Intrastat, le Statec dispose d'un système de seuils annuels des échanges intracommunautaires à trois niveaux :

- le seuil d'exemption ;
- le seuil de simplification ;
- le seuil détaillé.

Pour des valeurs en dessous de ces seuils, les entreprises ne sont pas obligées de fournir de l'information ou peuvent fournir l'information statistique dans un format simplifié.

En octobre 2010, l'unité a procédé à la révision du seuil détaillé. Les entreprises dont le montant annuel des échanges se situe entre le seuil de simplification et le seuil détaillé sont dispensées de fournir des informations relatives au "mode de transport" et à la "valeur statistique". A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Statec hausse le seuil détaillé :

- de 2.5 à 4.0 mio. EUR pour les acquisitions, et
- de 4.5 à 8.0 mio. EUR pour les expéditions.

Pour l'année 2011, presque 200 entreprises seront ainsi dispensées de l'établissement d'une déclaration détaillée étendue.

### Statistiques du commerce extérieur par caractéristiques d'entreprises

L'unité participe à l'exercice annuel de la Commission européenne qui consiste à croiser les informations du commerce extérieur (concept communautaire) avec celles du répertoire des entreprises (secteur d'activité, taille d'entreprise). Les ensembles de données suivants sont élaborés :

- taux de correspondance entre la population du répertoire des entreprises et les redevables de la statistique du commerce extérieur ;
- commerce par activité et classe de taille des entreprises ;
- part des plus grandes entreprises en termes de valeur des échanges par activité ;
- commerce par État membre partenaire et par activité ;
- commerce par nombre d'États membres partenaires et par activité ;
- commerce par marchandise et par activité.

Ces statistiques par caractéristiques d'entreprises fournissent des informations complémentaires sur la structure du commerce extérieur du Luxembourg.

L'exploitation sur le plan national des statistiques structurelles fournies à la Commission européenne est toutefois un peu ambiguë. En effet, les statistiques sont établies selon le concept communautaire qui, contrairement au concept national, prend en considération toutes les marchandises dédouanées au Luxembourg, même si celles-ci ne font que transiter le territoire luxembourgeois ("effet de Rotterdam").

De plus, les statistiques relatives à la taille de l'entreprise ne prennent en considération que le seul critère du nombre de personnes occupées. Mais pour appréhender la véritable importance d'une entreprise, l'introduction d'un critère financier (chiffres d'affaires, total du bilan annuel, etc.) est un complément nécessaire. Ceci est d'autant plus vrai pour une économie où, par sa situation géographique et son infrastructure, un nombre non négligeable de multinationales entretiennent des centres de distribution. Les filiales au Luxembourg se caractérisent généralement par des transactions élevées en valeur et des effectifs peu nombreux. Un utilisateur non averti de ces statistiques pourrait ainsi conclure que la part des PME au total du commerce extérieur serait fort élevée au Luxembourg comparée à d'autres Etats membres.

## Exercices de réconciliation des principales asymétries intra-communautaires

L'unité a participé au deuxième exercice de réconciliation de la Commission européenne visant une diminution des asymétries intra-communautaires des données de l'année 2008.

La Commission demande aux Etats membres d'analyser et, le cas échéant, de rectifier les principales asymétries observées au niveau détaillé de la nomenclature.

# INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

## Production de données

Les statistiques IDE 2008 et la révision des statistiques IDE 2007 ont été réalisées selon l'échéancier prévu. L'enquête IDE 2009 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2010. La saisie des données brutes ainsi que le redressement des réponses incomplètes ont été réalisés au cours de l'année. L'enquête IDE 2009 a été dénouée, comme prévu, avec la fin de l'année civile.

L'obligation statistique (Règlement (CE) N°184/2005) la plus vaste découlait des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule "Vademecum". Les données ont été transmises dans les délais et les fichiers ont également fait l'objet d'une transmission à l'OCDE. Dans le cadre de la même obligation, nous avons préparé les données relatives à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG), établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne. Ces données furent également transmises à Eurostat.

L'unité IDE a répondu à de nombreuses demandes de données, dont en particulier celles de l'OCDE (FDI trends, Vademecum) ou encore de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en vue de la publication du "World Investment Report" et du "World Investment Directory".

Dans le cadre des travaux d'analyse, rappelons que le nombre de questionnaires retournés au Statec au sein de cette enquête a plus que doublé depuis le lancement de l'enquête. En outre, le champ de contrôle inclut depuis peu également l'activité du non-résident et les positions de prêts (autres capitaux) en conformité avec le règlement (CE) N°184/2005. La durée des travaux d'analyse et de contrôle des données brutes, garants de la bonne qualité des statistiques finales, augmente évidemment avec le volume des variables et questionnaires à traiter.

La dynamique et la complexité accrue des structures de participations des entreprises multinationales dans le contexte de la globalisation étendent davantage les travaux d'analyse et de contrôle des données brutes.

## Nouveaux développements

Le "CDIS – Coordinated Direct Investment Survey" constitue une nouvelle enquête à fréquence annuelle du Fonds Monétaire International à laquelle nous avons participé en transmettant les données dans les délais impartis. Nous avons en outre publié la nouvelle série des statistiques IDE sur le portail statistique, dont les tableaux sont mis à disposition en langues française, allemande et anglaise.

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires ont été transmises par la Banque Centrale du Luxembourg au Statec. Dans le cadre du nouveau reporting comptable (FINREP), nous avons adapté nos procédures et programmes de traitement des données aux normes comptables IFRS. Après validation, les données bancaires ont été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE.

A côté des travaux d'analyse de production, nous avons accompli la transition vers la deuxième révision de la Nomenclature des activités économiques dans la Communauté Européenne dans le cadre du règlement (CE) N°1893/2006. Durant la phase de transition, les données sont enregistrées suivant l'ancienne et la nouvelle version. Les travaux préparatoires de cette transition furent compliqués par le fait que les statistiques IDE intègrent l'activité économique du résident et du non-résident tant au niveau de l'unité légale que du groupe.

Nous avons également amorcé les travaux préparatoires en vue de la première transmission obligatoire des données O-FATS à Eurostat en 2011 dans le cadre du règlement (CE) N°716/2007. Le Luxembourg avait fait l'objet d'une dérogation pour les années antérieures.

Par ailleurs, nous avons entamé la révision fondamentale de notre questionnaire afin de préparer un projet de questionnaire conforme aux futures normes européennes telles que définies par la "Benchmark Definition" (4e édition) et le manuel de la Balance des Paiements (6e édition).

# STATISTIQUES STRUCTURELLES D'ENTREPRISES

## Principaux projets dans le domaine des statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

### IMPLÉMENTATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT COMMUNAUTAIRE RELATIF AUX SSE

L'année 2010 a avant tout été marquée par la production des séries 2008 définitives des statistiques structurelles suivant le cadre donné par le nouveau règlement (CE) 295/2008 relatif aux SSE. Celui-ci porte sur un champ de couverture élargi et exige la diffusion des données par rapport à la NaceRév.1 et à la NACE Rév.2 pour l'année de référence 2008 et en NaceRév.2 pour les années consécutives.

La refonte des programmes de production des SSE a avancé, mais n'a pas pu être clôturée, faute de ressources en personnel. Des progrès ont été réalisés au niveau de l'échantillonnage, qui a été adapté en vue d'obtenir une meilleure couverture des flux intragroupes entre les unités légales appartenant à un même groupe d'entreprises. Une gestion des rentrées des questionnaires d'enquête accélérée et un travail en équipe renforcé ont permis d'améliorer la couverture globale de l'enquête structurelle auprès des entreprises pour l'année de référence 2008.

La transmission des données à Eurostat s'est faite à l'instar des années précédentes avec un retard d'un mois. La restructuration du STATEC avec la réaffectation des tâches au sein de l'unité, deux absences de maladie de longue durée, les défis liés à l'implémentation de la NACE Rév.2 dans la chaîne de production des SSE ainsi que l'alourdissement de la charge de traitement de la confidentialité ont été les causes principales du retard dans la transmission par rapport au délai imposé par le règlement.

### ACCÈS AU FINANCEMENT DES PME EN 2010 ET EN 2007

Dans le cadre du règlement (CE) no 97/2009 de la Commission européenne, le Luxembourg a participé à l'enquête ad-hoc communautaire "accès au financement". L'enquête qui vise à analyser la situation des petites et moyennes entreprises (PME) de l'UE face à leur accès au financement, les contraintes liées à la disponibilité de financement, les besoins futurs de financement ainsi que les sources préférées de financement, a été menée en automne 2010 auprès d'une population d'environ 1.600 petites et moyennes entreprises. Les résultats de cette enquête seront disponibles dans le courant de l'année 2011.

### RENTABILITÉ DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES

Suite à une demande de la Direction du STATEC, l'unité a réalisé une étude descriptive de la rentabilité des entreprises non financières au Luxembourg à partir des données de l'enquête structurelles auprès des entreprises de 2006 à 2008. Les principaux résultats ont été présentés dans le cadre des réunions tripartites du Luxembourg en avril 2010 ainsi que dans un séminaire économique du STATEC en novembre 2010.

L'étude a été publiée sous le numéro 51/2011 dans la série Economie et statistiques :

<http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/economie-statistiques/2011/51-2011.pdf>

## Société de l'information, Innovation

Dans le cadre de mesures visant à réduire la charge administrative et à mieux utiliser les données existantes, les SSE ont été intégrées avec les résultats relatifs aux statistiques des technologies de l'Information (TIC) 2010 et CIS 2006-2008 pour ce qui est des variables monétaires.

Les données relatives aux TIC 2010 et à la R&D 2009 ont été transmises à Eurostat dans les délais prévus, tandis que les données CIS 2006-2008 ont été transmises avec un retard.

En fin d'année 2010, l'unité a publié sous le numéro 49/2010 de la série Economie et statistiques une étude portant sur la "Mesure de la R&D dans les comptes nationaux" :

<http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/economie-statistiques/2010/49-2010/index.html>

L'étude s'inscrit dans le cadre du projet pilote relatif à la mise en place d'un compte satellite de la R&D au Luxembourg, dont la fourniture sera obligatoire à partir de l'année 2012. Les travaux permettront au STATEC de préparer le terrain pour la collecte des données relatives à la production de R&D, concept introduit avec la version 2010 du Système Européen des Comptes (SEC2010).

## Travaux du groupe de travail "Groupes d'entreprises"

Le groupe de travail constitué à la fin de l'année 2008 a poursuivi ses travaux en 2010. Les travaux ont consisté à identifier les unités légales faisant partie de quelques groupes d'entreprises tronqués au Luxembourg et à analyser les flux intragroupes sous divers angles méthodologiques à partir des sources statistiques existantes. A la fin de l'année, le groupe de travail a approuvé l'interface développée par l'unité informatique pour la saisie et le stockage des informations relatives aux groupes d'entreprises dans un registre des groupes d'entreprises au STATEC.

Les travaux du groupe de travail servent aussi de préparation à l'établissement des statistiques sur la structure et les activités des filiales étrangères, dont la première transmission est prévue en 2011 dans le cadre du règlement (CE) 716-2007.

## Agriculture

Le nouveau règlement (CE) 1166/2008 relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles et à l'enquête sur les méthodes de production dans l'agriculture a entraîné une adaptation significative du questionnaire du recensement agricole du 15 mai 2010 ainsi qu'une refonte du système informatique en matière de collecte et de production des statistiques en question. Grâce à la bonne collaboration avec le Service d'Economie Rurale (SER) et à l'appui d'un contrat de sous-traitance, la collecte et le traitement des données relatives au recensement du 15 mai 2010 s'est déroulé de façon satisfaisante.

En effet, une partie des données nécessaires ont été extraites de sources administratives en provenance du SER et ont ainsi contribué à limiter la charge statistique pesant sur les exploitants agricoles.

# INDICATEURS CONJONCTURELS

---

## Enquêtes de conjoncture harmonisées

Dans le cadre des enquêtes de conjoncture harmonisées au niveau européen, l'unité a commencé à produire en mai 2010, comme prévu dans les accords avec la Commission européenne, les résultats selon la nouvelle nomenclature statistique européenne des activités économiques (NACE Rev.2). Au cours du même mois, les résultats de mai et les résultats mensuels rétropolés jusqu'en janvier 2000 ont été transmis à la Commission européenne.

Dans ce même cadre, la mise à jour des schémas de pondération et l'adaptation des différents agrégats à produire a été réalisée.

L'échantillon 'industrie' a été adapté et légèrement étendu afin d'améliorer le taux de représentativité. Pour l'enquête dans la construction, l'échantillon a été élargi aux activités de promotion immobilière qui font partie de la branche "Construction" dans la nouvelle nomenclature NACE Rev.2.

## Statistiques d'hébergement

Au cours de l'année 2010, le Statec a participé activement aux travaux du groupe de travail en vue de la réalisation de fiches d'hébergement électroniques. Ce groupe de travail agit sous la responsabilité du Ministère des Classes moyennes et du tourisme. Pour différentes raisons indépendantes du Statec, des retards se sont accumulés et les travaux n'ont pas été terminés en 2010.

En dehors de la participation aux réunions du comité de pilotage, le Statec a étroitement collaboré bilatéralement avec le CTIE, le Ministère des Classes moyennes et du tourisme ainsi qu'avec l'autre utilisateur des fiches qu'est la Police grand-ducale.

En vue d'adapter l'environnement informatique aux changements induits par la collecte de données électronique, le Statec met sur pied une nouvelle base de données qui permet de gérer les anciens fichiers issus de l'application TOUR2000, de saisir, d'éditer et de corriger les anciennes et nouvelles fiches saisies ainsi que d'importer les fiches électroniques.

En 2010, l'unité a produit un bulletin du Statec "Statistiques d'hébergement 2007-2009".

# RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES

---

## Classement des entreprises par code NACE

Le classement des entreprises par code NACE se fait en premier lieu en utilisant les renseignements obtenus par l'enquête mensuelle sur les activités économiques. Cette enquête a deux objectifs principaux : la classification par activité économique (NACE) et par secteur institutionnel des unités statistiques ; la détection et l'encodage des liens pouvant exister entre unités légales (concept "entreprise").

Au cours de l'année 2010 quelque 9 764 questionnaires ont été envoyés. Sur la même période, quelque 12 203 codes NACE (versions 1.1 et 2) ont été attribués ou modifiés, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations. Les codes NACE attribués aux entreprises peuvent être consultés via internet sur le site Portail entreprises édité par le Ministère de l'économie et du commerce extérieur (<http://www.entreprises.public.lu/>).

Depuis 2005, une partie des codes NACE attribués ou modifiés sont confirmés aux entreprises concernées (3 832 confirmations envoyées au cours des 12 derniers mois). En cas de désaccord, les entreprises concernées peuvent demander une correction du code NACE qui leur a été attribué le cas échéant.

## Démographie des entreprises

A partir de la collecte 2009 (année de référence 2007), la production et la transmission des données sur la démographie des entreprises à Eurostat est devenue obligatoire pour les Etats membres de l'UE, et ceci pour le 30 juin de chaque année au plus tard (règlement SSE). Une dérogation exceptionnelle jusqu'au 31.12.2009 fut accordée au Luxembourg par la Commission européenne pour la collecte 2009. Les travaux pour la collecte de données 2009 déjà entamés fin 2009 se sont poursuivis jusqu'en juin 2010. Le délai de transmission des données à Eurostat n'a donc pas été respecté. A part cette obligation, il faut surtout noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité). Les travaux pour la collecte 2010 ont débuté en avril et ont été transmis à Eurostat en octobre (plus de 3 mois après le délai).

A part les travaux habituels de nettoyage des données brutes issues de la base de données et de rédaction d'un rapport méthodologique détaillé pour Eurostat, d'importants travaux de programmation étaient nécessaires pour les collectes 2009 et 2010.

Ces travaux comprennent : le traitement quasi automatique de la confidentialité secondaire des données, le développement d'une application informatique permettant de compiler des données estimées plus récentes sur les disparitions d'entreprises, le développement d'une application informatique permettant de compiler des données révisées pour la période 1998 à 2007 et l'implémentation de la NACELUX Rév. 2.

L'unité a également participé au nouveau projet annexe à la démographie des entreprises : la démographie des entreprises dites "employeurs". Les données pour la collecte 2009 ont été transmises à Eurostat en juin, celles de la collecte 2010 en décembre. Etant donné que la compilation de ces données est basée directement sur les données produites pour le projet initial, les travaux de nettoyage de données supplémentaires à réaliser restent limités. Par contre, les travaux de programmation réalisés sont du même ordre que ceux mentionnés plus haut.

## Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

La Commission européenne a lancé en 2009 un nouveau projet intitulé "EuroGroup Register (EGR)" qui vise à représenter au sein d'un même registre la structure (liens de contrôle entre sociétés) des 5 000 groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Les informations de base pour alimenter ce registre sont achetées auprès de fournisseurs de banques de données commercialisées (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet). Le rôle des instituts statistiques nationaux dans le cadre de ce projet consiste essentiellement à procéder à la vérification et correction des informations ainsi achetées par Eurostat d'une part, et de rajouter des informations supplémentaires d'autre part.

Les travaux à réaliser en 2010 pour l'année de référence 2009 étaient étalés sur trois phases.

La première phase (avril-mai) consistait à mettre à jour les informations sur les unités légales luxembourgeoises déjà existantes dans l'EGR et de rajouter/corriger les informations sur les nouvelles unités légales luxembourgeoises intégrées dans l'EGR par Eurostat en 2010, et ceci sur base des données figurant dans le Répertoire des entreprises.

La deuxième phase (juillet-septembre) consistait à vérifier les liens relationnels bilatéraux existants entre unités légales pour lesquels la société contrôlée était incorporée au Luxembourg. A défaut d'un registre des actionnaires au Luxembourg, nous avons consultés les comptes annuels déposés au Registre de commerce et les sites internet des sociétés concernées.

Les travaux pour la troisième phase (décembre-janvier) ont débuté fin décembre. Il s'agit d'une part de vérifier les UCI (Ultimate Controlling Unit) incorporées au Luxembourg, et de proposer le cas échéant une solution mieux adaptée, et d'autre part, valider et corriger le cas échéant les structures des groupes compilées après la réalisation de la deuxième phase des travaux.

## Intégration des groupes d'entreprises dans le répertoire

Le nouveau règlement européen sur les répertoires d'entreprises oblige dorénavant les Etats membres de l'UE à intégrer les groupes d'entreprises dans leurs répertoires nationaux respectifs. La dérogation accordée au Statec par la Commission européenne à ce sujet viendra à échéance fin 2010. Les travaux réalisés au cours de l'année 2010 concernent d'une part la collecte des données sur les groupes d'entreprises, et d'autre part, la mise en place d'une banque de données permettant le stockage, la gestion et la consultation des données.

A défaut de sources administratives existantes, la collecte de données s'est basée principalement sur l'analyse et le traitement des informations disponibles de l'enquête "Investissements

directs étrangers (IDE)" pour les années de référence 2007 et 2008. Celles-ci ont été complétées par des données disponibles de l'enquête "Statistiques structurelles d'entreprises (SSE)". Ces travaux sont toujours en cours.

Une base de données spécifique est développée par l'unité informatique du Statec pour permettre le stockage, la gestion et la consultation des données sur les groupes d'entreprises. Une première version a été testée récemment et présentée aux utilisateurs potentiels du Statec.

## Publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises"

Les travaux préparatoires pour notre publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises" ont débuté en juillet. La mise à jour du texte, des tableaux et la publication des listes d'entreprises ont été achevées en septembre. Les deux versions imprimées (alphabétique et systématique) étaient disponibles pour le public fin novembre (de même que les versions PDF téléchargeables sur notre site internet et les fichiers Excel mise à disposition sur demande).

## Données mensuelles sur les indépendants

Les travaux d'analyse et de programmation déjà entamés l'an dernier sur les nouveaux fichiers "Indépendants" de l'IGSS ont été achevés début 2010. Une situation mensuelle sera donc dorénavant disponible, et ceci depuis 2006. Par contre, bon nombre d'indépendants ne peuvent pas être affectés à des unités légales déjà existantes dans le Répertoire des entreprises.

Ces informations sont notamment utilisées pour compiler les données sur la démographie des entreprises.





# STATISTIQUES MACRO-ECONOMIQUES

La division des statistiques macro-économiques regroupe toutes les statistiques de synthèse, c'est-à-dire les statistiques qui ont pour objectif la représentation agrégée des principaux flux économiques aussi bien à l'intérieur d'une économie nationale qu'avec le reste du monde. Il s'agit des comptes nationaux et de la balance des paiements. Le regroupement de toutes les statistiques macro-économiques au sein d'une même division est effectif depuis le début de 2010.

## COMPTES NATIONAUX

---

Les comptes nationaux se sont développés au courant du dernier demi-siècle sous l'impulsion des besoins croissants d'informations statistiques pour la conduite de politiques économiques, dites d'inspiration keynésienne, accordants une place importante à l'intervention de l'Etat dans l'économie. L'objectif des comptes nationaux est de donner une représentation cohérente et intégrée de l'ensemble des flux économiques concernant une économie nationale. Ceci pour permettre d'analyser la situation économique et prendre des décisions de politique économique en meilleure connaissance de cause.

Dans l'Union Européenne les comptes nationaux sont établis selon la méthodologie harmonisée du Système européen des comptes (SEC 95)<sup>1</sup>, elle-même harmonisée au niveau mondial avec le Système des comptes nationaux (SCN 93)<sup>2</sup> des Nations Unies. Le SEC 95 est établi sous forme d'un règlement européen ce qui signifie qu'il est d'application directe et obligatoire dans tous les Etats membres de l'Union. Le règlement SEC 95 fixe à la fois le cadre méthodologique, le programme de tableaux à produire et les délais à respecter. La coordination du développement méthodologique, ainsi que le contrôle de qualité et de conformité aux normes européennes est réalisé par Eurostat, qui fait partie de la Commission européenne et dont le siège se trouve au Luxembourg.

Les efforts d'harmonisation au niveau européen sont d'autant plus importants que des agrégats issus de la comptabilité nationale sont utilisés pour la gestion de l'Union, notamment dans le cadre des contributions des Etats membres aux ressources propres de l'Union. C'est ainsi qu'est issu des comptes nationaux non seulement le revenu national brut (RNB), utilisé comme clef pour déterminer les contributions des Etats membres au budget européen, mais également le déficit ou l'excédent des administrations publiques par rapport au produit intérieur brut (PIB), utilisé lui dans le cadre de la procédure des déficits excessifs et des critères de Maastricht.

A côté des travaux de routine de compilation des comptes nationaux selon les prescriptions du SEC95, il convient de noter les deux chantiers majeurs suivants conduits au courant de l'année 2010 :

- Mise en place des nouvelles nomenclatures de référence pour les subdivisions par branches d'activité (NACE Révision 2) et par produits (CPA 2008)<sup>3</sup> ainsi que préparation de la grande révision quinquennale des comptes de 2011
- Développement de comptes sectoriels non financiers et financiers

### CHANGEMENT DES NOMENCLATURES DE RÉFÉRENCE ET GRANDE RÉVISION

Les nomenclatures de référence, harmonisées au niveau européen, définissent les regroupements opérés par les comptes nationaux pour la représentation de l'économie nationale. La NACE est la classification européenne des branches d'activité. La CPA est la classification européenne des produits (biens et services). Ces classifications doivent être adaptés de temps en temps afin prendre en compte la dynamique du développement d'une économie, à savoir l'apparition et la disparition ainsi que le gain ou la perte en importance de certaines activités ou produits. Ainsi par exemple le développement fulgurant des techniques d'information et de communication au courant des 20 dernières années a fait naître plein d'activités et de produits nouveaux dont la prise en compte par les nomenclatures existantes ne permet qu'une analyse de moins en moins pertinente.

La NACE révision 2 ainsi que la CPA version 2008 seront utilisés pour la première fois dans les comptes nationaux que le statec publiera en octobre 2011. Le changement de nomenclature est une opération qui touche à l'ensemble de la chaîne d'élaboration des comptes et qui doit être préparé longtemps à l'avance. C'est pourquoi ces travaux ont déjà débutés en 2010 et vont se poursuivre en 2011.

<sup>1</sup> [http://europa.eu/legislation\\_summaries/budget/134005\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/budget/134005_fr.htm)

<sup>2</sup> <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>

<sup>3</sup> <http://circa.europa.eu/irc/dsis/nacecpacon/info/data/en/index.htm>

# DÉVELOPPEMENT DE COMPTES SECTORIELS NON FINANCIERS ET FINANCIERS

---

La comptabilité nationale fait, entre autres, un regroupement des unités d'activité économiques en secteurs institutionnels. Chaque secteur institutionnel est caractérisé par un comportement économique analogue. Ainsi on distingue les secteurs institutionnels des sociétés non financières, des sociétés financières, des administrations publiques, des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages ainsi que celui du reste du monde. Une séquence de comptes retrace alors, pour chacun de ces secteurs institutionnels, comment le revenu est d'abord généré par des activités de production de biens et services, pour être ensuite distribué aux agents économiques, puis redistribué par l'intermédiaire des administrations publiques pour finalement permettre aux agents de consommer au alors d'accumuler du capital. Ces comptes sont appelés les comptes sectoriels non financiers, ceci par opposition aux comptes sectoriels financiers qui eux reprennent les contreparties monétaires des transactions réelles.

Ainsi les comptes sectoriels financiers reprennent les contreparties financières des opérations sur biens et services enregistrés dans les comptes non financiers. Ainsi par exemple l'enregistrement d'une consommation d'un ménage au compte d'utilisation du revenu disponible, qui fait partie des comptes non financiers, a une contrepartie financière, à savoir la diminution d'un actif financier (p.ex. d'un numéraire ou d'un compte en banque), enregistrée dans les comptes financiers.

A l'exception du compte sectoriel des administrations publiques, la comptabilité nationale luxembourgeoise n'établit pas encore de comptes sectoriels. En 2010 un pas important a été franchi vers la publication de tels comptes. Tout d'abord des comptes sectoriels non financiers complets ont été établis pour le secteur des entreprises non financières. Pour les autres secteurs institutionnels des progrès notables ont été faits. En ce qui concerne les comptes financiers, des séries provisoires ont été transmises à la Banque centrale européenne (BCE).

Avant la publication officielle de comptes sectoriels pour le Luxembourg, il reste néanmoins à résoudre certaines incohérences. En effet, vu que les comptes financiers sont le reflet monétaire de transactions réelles, les comptes financiers et non financiers doivent nécessairement montrer un même solde, à savoir une capacité ou un besoin de financement pour le secteur concerné. Les comptes financiers montrent alors comment les secteurs qui ont un besoin de financement (généralement les entreprises) obtiennent les ressources financières dont ils ont besoin, ou alors comment les secteurs qui ont une capacité de financement (généralement les ménages) allouent leur surplus.

Néanmoins l'égalité entre les soldes finaux des comptes non financiers et financiers n'est que théorique. Dans la réalité, vu que les sources statistiques utilisées des deux côtés ne sont pas les mêmes, il est inévitable que des incohérences apparaissent lors de l'intégration entre les sphères monétaires et réelles de l'économie dans les comptes nationaux. Ces incohérences peuvent donner des informations précieuses sur la plausibilité des comptes et servent en fin de compte à améliorer les estimations en permettant la confrontation systématique de plusieurs points de vue d'une même réalité économique. C'est cet exercice d'équilibrage qui devra être finalisée, avant la publication des premiers comptes nationaux sectoriels pour l'économie luxembourgeoise.

Il est important de signaler que le 27 janvier 2010 un accord de coopération concernant l'établissement des comptes financiers a été signé entre la Banque centrale du Luxembourg (BCL) et le Statec. Cet accord s'inscrit dans le cadre des dispositions légales, en vigueur ou en projet, selon lesquelles le STATEC et la BCL établissent, en étroite collaboration les comptes financiers ainsi que la balance des paiements du Luxembourg.



## BALANCE DES PAIEMENTS

---

La balance des paiements est un inventaire permanent des transactions économiques et financières effectuées par un pays avec le reste du monde, qui fournit de nombreuses données utiles et nécessaires à la conduite des politiques économique et monétaire.

Le cadre conceptuel et méthodologique est fixé par le Manuel de la Balance des Paiements du Fonds Monétaire International, complété par des dispositions européennes

établies respectivement par la Banque Centrale Européenne et par Eurostat.

Depuis 2002 la Banque centrale du Luxembourg et le Statec établissent ensemble la balance des paiements complète du Luxembourg en exécution de la loi du 28 juin 2000.

Conformément aux obligations internationales et européennes la balance des paiements est établie à un rythme mensuel, trimestriel et annuel.

### Concept national – concept communautaire

Sur recommandation des organisations européennes une double transmission de résultats pour la balance des paiements (concept national versus concept communautaire) a été introduite en 2009. En effet, pour les opérations sur biens avec l'étranger deux séries sont compilées :

- une fois selon le concept national (reprenant uniquement les opérations concernant une entité résidente) et
- une fois selon le concept communautaire (aux transactions selon le concept national s'ajoutent des opérations communautaires entre non-résidents pour des marchandises en provenance d'un pays non-membre de l'UE qui ne sont pas destinées à un opérateur ou entrepôt résident, mais qui sont dédouanées à la seule frontière extra-communautaire du Luxembourg, à savoir l'aéroport).

Les séries sur marchandises selon le concept national respectivement selon le concept communautaire donnent évidemment des résultats forts différents et ceci aussi bien en termes bruts que nets. Afin de limiter les effets des opérations entre non-résidents dans les chiffres de la balance des paiements, les organisations européennes (Eurostat, BCE) ont requis les pays concernés d'éliminer l'effet net laissé par l'activité des non-résidents, par une écriture d'équilibrage, et plus précisément par l'ajout d'un service fictif ("branding") dans la balance des services. Il est évident que tous les agrégats ou ventilations géographiques dans lesquels interviennent les biens et/ou les services divergent selon qu'on utilise le concept national respectivement le concept communautaire.

Le volume des informations à fournir aux organisations européennes ne cesse d'augmenter notamment en raison du fait que les opérations sur biens et services avec l'étranger sont à fournir selon deux concepts différents (concept national – concept communautaire). Ainsi, par exemple, les différentes transmissions à Eurostat pour la seule échéance de la fin septembre 2010 totalisaient à elles seules quelque 380 000 données statistiques issues de la balance des paiements.

Au niveau du Statec les résultats concernant la balance des paiements sont communiqués au public à travers le portail statistique, un indicateur rapide (série N) et un bulletin qui retrace les faits marquants.

Outre les travaux courants (production aux 20 échéances différentes et publication des résultats), l'année 2010 a été marquée par des travaux opérationnels d'envergure qui s'étalent partiellement sur plusieurs années.

- Mise en cohérence de la balance des paiements et le compte reste du monde de la comptabilité nationale

Un des objectifs principaux de la restructuration interne du Statec est l'utilisation optimale des ressources et la mise en cohérence entre les chiffres de la balance des paiements et le compte reste du monde, lui-même faisant partie intégrante des comptes nationaux. Dans ce contexte des premiers résultats prometteurs ont été atteints en 2010.

- Préparation avec la BCL d'un nouveau reporting pour les établissements de crédit

Le système de production actuel, reposant pour partie sur la collecte auprès des banques des détails sur les paiements transfrontaliers des résidents, sera abandonné au premier janvier 2012. A partir de cette date les banques fourniront à la BCL deux types d'informations dans le cadre de la balance des paiements.

D'abord elles notifieront sur une base mensuelle les opérations effectuées pour compte propre avec une contrepartie non-résidente – cette déclaration se limitant essentiellement aux échanges internationaux de services.

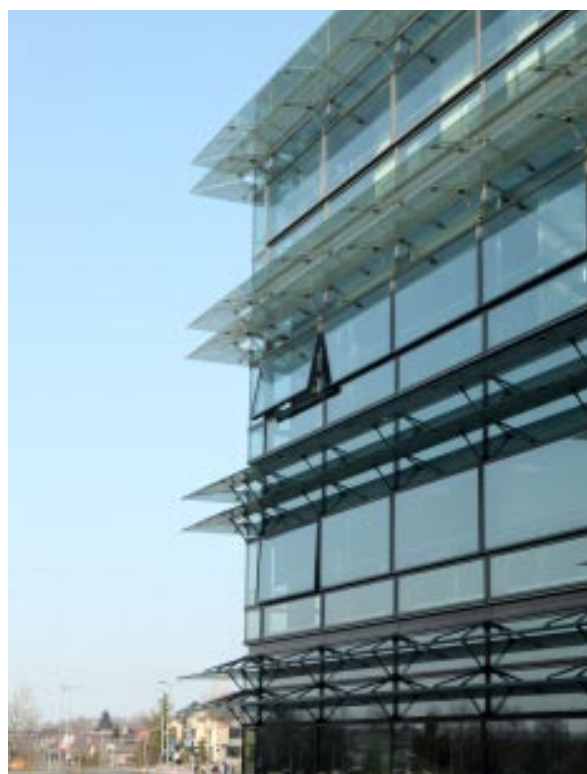
De plus, les banques dresseront des relevés mensuels reprenant sur une base individuelle (exception faite des ménages) la valeur totale des paiements réalisés par les clients résidents avec l'étranger. Au courant de 2010 les lignes de conduite de ce double reporting ont été établies

ensemble avec la BCL, notamment dans le cadre de réunions du Groupe de travail BCL-Statec (GTBS), alors que la consultation avec le secteur bancaire se réalise à travers la Commission consultative Balance des paiements de la BCL (CCBdP).

- Ajout d'un volet "balance des paiements" à l'application de collecte IDEP

Les déclarations transmises au Statec sur support papier dans le cadre de la collecte "balance des paiements", sont saisies depuis le deuxième semestre 2010 par recours à l'application IDEP.

En effet, cette application initialement destinée à la déclaration du commerce de biens intra-EU a été complétée par un volet permettant l'enregistrement des données (flux et encours) relatives à la balance des paiements. A partir de l'année 2011 il est proposé aux déclarants d'effectuer leurs notifications directement au moyen de cet outil.



# ETUDES, PREVISIONS ET RECHERCHE

## CONJONCTURE, PREVISIONS ET MODELISATION

---

### 1. Principaux projets en 2010

#### 1.1 APPROFONDIR LES ÉTUDES ET LES RECHERCHES SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES TOUCHANT L'ACTUALITÉ CONJONCTURELLE

Deux sujets importants, en lien étroit avec la crise économique et financière, ont été abordés : la croissance potentielle dans une petite économie ouverte et la modélisation des recettes publiques dans Modux. La question de la croissance potentielle a été traitée dans une analyse plus approfondie des facteurs ayant entraîné sa révision à la baisse récente (cf. NDC 1-2010, pp. 104-106). Le deuxième est en cours d'être traité. En effet, le STATEC procède à l'intégration de l'analyse des données mensuelles des recettes publiques dans son cadre conjoncturel habituel. Nombre d'autres sujets d'études ont pourtant été traités. Il convient de citer en particulier l'étude approfondie (cf. NDC 1-2010) sur les causes et les conséquences du "labour hoarding" dans l'économie luxembourgeoise ainsi que la mise en évidence des corrélations entre les enquêtes mensuelles de conjoncture qualitatives et quantitatives (cf. NDC 2-2010, pp. 28-34).

#### 1.2 S'APPROPRIER LES TECHNIQUES ET LES MÉTHODES INHÉRENTES AUX NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Faute de ressources suffisantes les adaptations du modèle LuxGem et modèle des indicateurs précurseurs de court terme n'ont pas pu être effectués. Les renforcements retenus pour 2011 devraient permettre d'avancer sur ces dossiers.

#### 1.3 AMÉLIORER LES TECHNIQUES DE PRÉVISION : INTRODUCTION D'INCERTITUDES DANS LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES À L'AIDE DE SIMULATIONS STOCHASTIQUES ET UTILISATION PLUS CONCRÈTE DES PRÉVISIONS SUR LE PIB TRIMESTRIEL ÉTABLIES AVEC LE MODÈLE D'INDICATEURS PRÉCURSEURS.

Quant au premier sujet (introduction d'incertitudes dans les prévisions économiques), un séminaire économique a été organisé en date du 25 février 2010. La technique, même si elle peut et doit être affinée, est en principe opérationnelle et prête à être appliquée concrètement, moyennant un minimum d'investissement temporel tout de même.

Quant au deuxième sujet, il a déjà été évoqué que le modèle d'indicateurs précurseurs nécessite encore un temps d'observation de quelques années, afin de pouvoir procéder à une analyse statistique fiable de ses performances prédictives. Toutefois, les trimestres récents semblent marqués par un écart moins fort entre les prévisions des équations.

#### 1.4 ORGANISATION D'UNE GRANDE CONFÉRENCE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG SOUS L'ÉGIDE DU STATEC

Cette conférence, appelée CMTEA (Conference on Medium Term Economic Assessment) s'est déroulée à la plus grande satisfaction des participants. <http://www.statec.public.lu/en/agenda/cmtea2010/index.html>

### 2. Publications et autres contributions

#### 2.1 CONJONCTURE

Deux notes de conjoncture (NDC) ont été publiées en 2010 et présentées lors de conférences de presse : la première en date du 16 juin (180 pages) et la deuxième le 23 novembre (156 pages).

L'année 2010 s'est encore vue placée sous le signe de la crise. Ainsi, différentes contributions ont été destinées à alimenter les débats y relatifs :

- participation à la rédaction d'une note en vue des réunions tripartites ;
- publication, dans la NDC 1, des données sur le CSU nominal et réel, par branches et par pays, en données trimestrielles (des données jamais montrées sous cette forme au Luxembourg) ;
- une étude sur l'impact de la rétention importante de main d'œuvre sur les perspectives à court terme du marché du travail (encart de 9 pages dans la NDC 1-2010) ;
- mise en chantier de l'analyse conjoncturelle des statistiques sur les recettes publiques mensuelles.

A côté des NDC et des Conjoncture Flash, trois publications du STATEC - rédigées en partie au cours des années précédentes) ont été (co-)élaborées par les membres de l'unité EPR1 :

- le N°39/2010 de la série Economie et statistiques : "Revisions to GDP estimates in Luxembourg" ;
- le N°41/2010 de la série Economie et statistiques : "Indicateurs avancés de croissance pour les secteurs financier et non financier au Luxembourg et la valeur ajoutée de l'économie dans son ensemble" ;
- le Cahier économique N°110 : "Luxgem, modèle d'équilibre général calculable pour le Luxembourg".

## 2.2 PRÉVISIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

Jusqu'ici, les prévisions du STATEC ont été élaborées deux fois par an pour les NDC, et un article de 20-30 pages y était consacré. Il s'agissait de prévisions de court terme, c'est-à-dire portant sur l'année courante et l'année suivante. Dorénavant, le STATEC publiera un exercice de projection de moyen terme (portant sur le même horizon temporel que les PSC) dans une

NDC additionnelle, publiée début avril. Dans les NDC habituelles (publiées début juin et fin novembre) ne figureront alors plus que des mises à jour de ces prévisions, toujours pour le même horizon, c'est-à-dire l'année courante et l'année subséquente. Ces changements ne deviendront effectifs qu'en 2011, même si la NDC 2-2010, publiée fin novembre 2010, ne comportait déjà plus qu'une mise à jour des prévisions (article sur 5 pages).

# ETUDES ET RECHERCHE

---

L'activité dans ce domaine s'est articulée en 2010 autour de deux axes de recherche liés à l'analyse de la productivité et de la compétitivité et de leurs composantes dans une économie de la connaissance.

## 1. Compétitivité et productivité

### 1.1 RAPPORT LUXKLEMS 2010

Le rapport Luxklems a été publié dans la série Perspectives de Politiques économiques de l'Observatoire de l'Economie et présenté lors de la conférence de presse du 6/05/2010. L'objet du rapport consiste à produire des mesures de la productivité au niveau des branches d'activités au Luxembourg et des comparaisons de performances entre les pays de l'UE15. Les deux principaux apports de cette nouvelle version du rapport consistent en l'ajout d'un chapitre visant à comparer les résultats des mesures de productivité obtenues selon la méthode de la frontière de production et selon les mesures plus classiques de la productivité du travail. De plus, la méthode a été adaptée afin d'utiliser de nouvelles sources pour la mesure du stock de capital dans les comparaisons internationales.

### 1.2 MESURER LA CONCURRENCE DANS LES BRANCHES D'ACTIVITÉS AUX LUXEMBOURG

L'étude montre que les branches d'activités du Luxembourg sont généralement caractérisées par un faible niveau d'intensité de la concurrence. Les élasticités coût apparaissent particulièrement faibles pour le commerce de gros et les services publics.

Les secteurs les plus concentrés ne sont pas nécessairement associés à une intensité concurrentielle plus faible. En outre, les industries caractérisées par une présence importante de petites entreprises ne sont pas plus compétitives que les secteurs caractérisés par la présence de grandes entreprises.

Enfin, le degré de concurrence a un effet positif et significatif sur les dépenses de R & D. En revanche, l'effet sur l'innovation est moins clair et dépend de la distance qui sépare les entreprises de la frontière technologique. En particulier, dans l'industrie, lorsque les entreprises sont loin de la frontière, plus de concurrence peut contribuer à réduire les incitations à innover.

### 1.3 L'ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ À L'EXPORTATION DU LUXEMBOURG

L'analyse des exportations de biens et services entre 1999 et 2009 montre ainsi que l'ensemble des parts de marché des biens et services du Luxembourg reste plus ou moins stable en dépit du recul global des exportations dans le monde depuis la crise. Ce niveau relativement élevé proportionnellement à la

taille du pays est en partie imputable aux activités des services financiers mais se constate également sur le marché des autres services alors que sur le marché des biens la part de marché est en recul. Toutefois, les tendances s'inversent lorsque l'analyse est conduite en volume plutôt qu'en valeur.

### 1.4 LES EXPORTATIONS DU LUXEMBOURG PAR FIRME

Cette étude conduite au niveau des entreprises, estime les marges intensives (valeur moyenne exportée par firme) et extensives (nombre de produits exportés et de destinations considérées). Cette approche a permis de préciser la structure de marché (relativement concentrée) des entreprises qui exportent (un petit nombre représente la plus grande partie des valeurs échangées) et la structure des destinations par l'analyse du nombre de biens et des destinations des exportations. L'analyse comparative suggère d'importantes similitudes avec la structure des exportations de Belgique, tandis que la France et les Etats-Unis font apparaître des structures plus éloignées.

## 2. Innovation et performance

### 2.1 ANALYSES SECTORIELLES : LA CONSTRUCTION

L'étude sur la construction avait été réalisée en 2009 et publiée dans le bilan annuel de Statistique Suède. Il avait été convenu que du temps serait consacré en 2010 pour en faire un article et le soumettre dans une revue spécialisée. Le document réalisé propose une définition du secteur de la construction basée sur l'analyse de la NACE et visant à englober toute la chaîne de valeur de l'industrie. Les classifications de la NACE se rapportant à "la pré-production" des activités, que l'on peut considérer comme des inputs ou des biens intermédiaires pour la construction proprement dite ainsi que les classifications relatives à des activités de fabrication ou de services de "Soutien" et de "post-production" permettent de reconsidérer le rôle de la construction.

### 2.2 L'IMPACT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE SUR LES PERFORMANCES DES FIRMES

Dans le cadre du Groupe de travail de l'OCDE sur les technologies de l'information (WPIIS) un travail préliminaire compare un certain nombre de pays européens. Afin d'assurer la bonne qualité des données prises en compte pour le Luxembourg, il a été convenu de collaborer aux travaux en cours et de proposer les résultats dans le cadre du projet ICT-net. En 2015, 50% des citoyens européens devront procéder à des achats en ligne, 20% des achats correspondront à des transactions transfrontalières, de plus 33% des PME devront procéder à des achats / ventes en ligne (Commission européenne, 2010). Afin d'atteindre ces

objectifs, il devient crucial de comprendre les processus de diffusion du e-commerce notamment dans les entreprises. L'évaluation correcte des modalités de propagation de toute nouvelle technologie, suppose de prendre en compte deux aspects cruciaux du phénomène : les conditions d'adoption de la nouvelle technologie par les entreprises, et, d'autre part, l'intensité ou la sophistication de l'utilisation qu'elles en font.

A partir des données issues de l'Enquête e-Business de 2006 couvrant les 27 États membres de l'Union européenne, un modèle de diffusion est estimé qui intègre les effets d'épidémie. La stratégie d'estimation s'appuie sur des modèles de sélection de Heckman.

### 2.3 LES INDICATEURS COMPOSITES DE L'UTILISATION DES TIC

L'innovation et les technologies de l'information et de la communication sont au cœur de l'économie de la connaissance dont elles constituent la principale source de croissance. Il importe alors pour chaque pays de bien identifier et caractériser son positionnement dans les dynamiques complexes à l'œuvre. En effet, les capacités d'innovation influent sur les technologies de l'information déployées dans les firmes qui à leur tour améliorent les performances en matière d'innovation. Au Luxembourg, la difficulté à mettre en évidence ces phénomènes volontiers récurrents est amplifiée du fait de l'étroitesse des échantillons disponibles pour les analyses quantitatives. La méthode de l'analyse des correspondances multiples (ACM) a permis de tenir compte des spécificités de l'échantillon utilisé issu de la fusion de l'Enquête Communautaire sur l'Innovation (ECI 2006) et de l'enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC 2007) et de pallier aux problèmes liés à la récursivité des phénomènes étudiés. La mise en relation des comportements en matière d'équipement et d'utilisation des technologies de l'information avec les capacités d'innovation des entreprises conduit à remarquer une nouvelle fois la forte dualité du tissu économique luxembourgeois. En effet, les entreprises les plus intensives en TIC sont aussi celles qui sont les plus "intensives en innovation" : elles innoveront plus fréquemment et combinent plusieurs types d'innovation. Toutefois, les capacités d'innovation semblent

plus particulièrement liées à certains types d'équipements ou combinaisons d'équipements. De plus, les combinaisons d'innovation ne produisent pas toutes des effets positifs. Plus précisément, les impacts attendus de chaque type d'innovation sont pleinement atteints lorsque la combinaison déployée allie au moins une innovation en produit et un changement organisationnel.

### 2.4 CAPACITÉ D'INNOVATION ET GESTION DES CONNAISSANCES

Dans l'économie de la connaissance, la gestion des connaissances apparaît comme une source de performances économiques majeure. Toutefois, la capacité à gérer et à capitaliser les ressources immatérielles n'avait fait l'objet d'aucune approche quantitative jusqu'aux recherches entamées en 2009. Le but du travail réalisé en 2009 et valorisé tout au long de l'année 2010 a été d'examiner empiriquement l'impact des stratégies de gestion des connaissances (KM) sur les capacités d'innovation des entreprises. L'enquête CIS se concentre sur la personnalisation des connaissances et les stratégies de codification de connaissances. Ces données d'enquête sont utilisées pour définir des stratégies KM pures ou mixtes. L'impact des stratégies sur les capacités d'innovation est évalué à travers l'estimation d'une fonction de production de connaissance. Les résultats obtenus laissent penser que la personnalisation est plus efficace que la codification pour améliorer le rendement en termes d'innovation. La codification semble jouer un rôle significatif seulement lorsqu'elle est combinée avec la personnalisation. Les résultats ont fait l'objet de deux séries de présentations et de publications.

### 2.5 RESSOURCES INDIVISIBLES, PARTENARIATS TECHNOLOGIQUES ET CROISSANCE DE LA FIRME

Cette étude examine en quoi la caractéristique d'indivisibilité des ressources conduit les entreprises à des effets de seuil qui sont difficiles à surmonter. Une étude empirique de 24 entretiens semi-structurés menés selon la méthode "boule de neige" est combinée à l'analyse des théories existantes afin de développer les résultats de l'étude. Basé sur l'idée que l'indivisibilité des ressources implique le contrôle et la mise en œuvre de plus grandes quantités de ressources que celles nécessaires à la mise en œuvre des stratégies prédéfinies de l'entreprise, un modèle est dérivé qui montre l'existence d'effets de seuil. D'après l'approche par les ressources, ou "Resource-Based View" (RBV), les résultats montrent trois mécanismes de variation des ressources pour parer les effets de seuil – la combinaison, l'acquisition et la génération de ressources, et permet d'en tirer des conséquences pour les alliances technologiques.



# COOPÉRATION STATISTIQUE INTERNATIONALE

En 2010 le programme de travail du STATEC en coopération statistique internationale visait trois domaines principaux : la coopération avec Paris21, les suites du "Global Project" de l'OCDE et la coopération statistique avec des partenaires nationaux.

Trois aspects seront abordés ici :

- évolutions institutionnelles et stratégiques des partenaires de la coopération du STATEC
- Global Project, Rapport Stiglitz et OMD : trois volets d'une même problématique.
- Les travaux de coopération bilatérale.

## ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES ET STRATÉGIQUES DES PARTENAIRES DE LA COOPÉRATION DU STATEC

---

Trois partenaires jouent un rôle important dans la coopération internationale du STATEC : deux au sein de l'OCDE (Paris21 et l'équipe en charge du Global Project) et l'agence de coopération allemande InWent (devenue depuis la GIZ dans le cadre d'une fusion entre 3 agences de la coopération publique allemande).

### Paris 21

Rappelons que le Partenariat statistique au service du développement au 21<sup>ème</sup> siècle (PARIS21) a été créé en novembre 1999 par les Nations Unies, la Commission Européenne, l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale pour servir de collaboration internationale de décideurs, analystes et statisticiens. Trois conclusions reprises dans le document final de la réunion du Consortium Paris21 à Dakar sont importantes pour le STATEC.

- le dialogue avec les utilisateurs à l'occasion de l'élaboration des stratégies nationales de développement statistique (SNDS) ;
- la capacité des Systèmes statistiques nationaux des pays en développement à produire les informations nécessaires pour l'élaboration des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;
- la diffusion et l'utilisation des données.

La dernière réunion du comité de pilotage n'a cependant pas permis de progresser dans le débat et le dialogue entre partenaires du Consortium sur la façon d'œuvrer dans ces directions. Le cadre offert par ce consortium et ses réunions annuelles n'en reste pas moins très utile pour l'échange entre les acteurs du développement des systèmes statistiques des pays en développement.

### Global Project

L'activité de la Direction des Statistiques de l'OCDE se concentre désormais sur un travail plus classique : l'élaboration d'indicateurs. L'OCDE et le Global Project ont servi de catalyseur et le mouvement de remise en question du PIB comme la référence en matière de progrès des sociétés se poursuit, voire se renforce. La dynamique amorcée ou mise en lumière par l'OCDE avec le Global Project se poursuit mais sans un facilitateur.

### InWent / GIZ

L'agence de coopération allemande InWent a fusionné en date du 1<sup>er</sup> Janvier 2011 avec deux autres agences publiques (la GTZ et la DED). Le nouvel ensemble a pris le nom de GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit). Les premiers signes des effets de cette nouvelle organisation sont très encourageants.

L'année écoulée a été marquée par la production d'un DVD basé sur des interviews effectuées lors du Forum de Busan. Le STATEC et InWent/GIZ ont défini une approche commune visant à soutenir le dialogue entre société civile et statistiques dénommé MDG+. Il s'agit de faciliter par un dialogue organisé la réflexion d'un pays sur les indicateurs qu'il juge nécessaires pour conduire et évaluer son propre développement. La ligne directrice des travaux conduits conjointement est de permettre un véritable transfert de compétences, le renforcement des capacités à conduire des opérations comme celles couvertes par un projet MDG+.

La formation et la formation de formateurs sont indispensables pour aller plus avant. C'est dans ce contexte que le STATEC a été sollicité pour collaborer au développement de la version française du cours "relations publiques et statistiques" et à une première mission d'identification afin de construire un partenariat avec des institutions de formation basées à Yaoundé et à vocation régionale.

# GLOBAL PROJECT, RAPPORT STIGLITZ ET OMD : TROIS VOLETS D'UNE MEME PROBLEMATIQUE

---

La construction de la production statistique s'est faite autour de grandes enquêtes sur la population (les recensements principalement), l'économie et le social. La Comptabilité nationale a accompagné cette croissance de la production statistique de façon globale et avec de forts différentiels spatio-temporels. Mais tout ce système avait une clef de voûte : le PIB comme mesure de tous les progrès.

L'adoption par la communauté internationale des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) marque une étape dans la critique de ce modèle. Elle marque la reconnaissance par la communauté mondiale que le développement des sociétés ne se mesure pas seulement en termes de croissance de la production de richesse par habitant. La répartition, l'utilisation de cette richesse doivent aussi être prises en compte.

Le Global Project de l'OCDE a marqué une étape de l'évolution critique par rapport au productivisme classique de la statistique publique. Autant les OMD sont orientés et concernent au premier chef les pays en développement, autant le Global Project est une affaire de pays riches ou émergents.

Le Global Project a été en quelque sorte le porte-voix du monde académique et associatif du processus critique de la société civile. A Luxembourg, le projet PIB-être est la première pierre de cette démarche "post-Stiglitz".

Le futur des systèmes statistiques nationaux n'est en aucun cas inspiré par une sorte de politique de la table rase. Il faut :

- pour l'existant, adapter, modifier, remplacer le cas échéant ;
- collecter/ élaborer ce qui ne l'était pas.

Ce modèle vaut pour le Luxembourg, il vaut également pour sa coopération. Trois orientations pour la coopération STATEC :

1. Formaliser et diffuser les nouveaux éléments de savoir et les expériences.
2. Faciliter et renforcer la prise en compte des attentes de la société civile.
3. Soutenir les expériences de changement et en valoriser les résultats..

## LES TRAVAUX DE COOPERATION BILATERALE

---

### ISRAEL Conférence sur la mesure du progrès des sociétés

Des travaux préparatoires ont eu lieu et ont permis de dresser un premier ordre du jour de cette rencontre. Sommairement elle comporterait des volets traitant du pourquoi, du quoi et du comment mesurer les changements sociétaux.

### Palestine séminaire au sein du PCBS

Le Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS) a invité le STATEC à participer à trois jours de formation / dialogue au sein de cet institut sur le thème mesure des changements et du progrès des sociétés. Cette rencontre constitue une sorte de benchmark pour des actions bilatérales.

### Singapour : études comparatives Compétitivité et changement sociétal

Une mission préparatoire à Singapour a permis de définir deux études comparatives.

La première sera conduite au cours du second semestre 2011 en collaboration avec le Asian Competitiveness Institute de l'Université Nationale de Singapour portant sur une analyse comparative des outils de mesure et des performances comparées de Singapour et du Luxembourg.

La seconde devrait être conduite avec l'Institute for Policy Studies de la même université. Elle comportera deux volets : une conférence de présentation des travaux conduits à Luxembourg dans ce domaine et une étude stricto sensu visant à construire une analyse et un tableau de bord comparatifs à partir des données disponibles dans les deux pays précités.



# statec

L U X E M B O U R G

Centre Administratif Pierre Werner  
13, rue Erasme  
L-1468 Luxembourg-Kirchberg

Tél. : 00352 247 84219 • Fax : 00352 46 42 89  
B.P. 304 L-2013 Luxembourg  
info@statec.etat.lu • www.statec.lu

